

Étude des marchés financiers du Nouveau- Brunswick

Une plate-forme pour l'expansion
des marchés

14 mai 2010

REMERCIEMENTS

La Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick (CVMNB) aimerait remercier les personnes suivantes de leur participation à l'étude. Leur opinion et leur expérience ont permis de mieux comprendre les marchés financiers du Nouveau-Brunswick et leur leadership et leur engagement sont grandement appréciés.

Dwight Ball, directeur général, UNB, Fredericton

Barry Bisson, président, Shad Valley International, Ontario

Greg Byrne, ministre, ministère des Finances du Nouveau-Brunswick, Fredericton

Steve Carson, chef de la direction, Entreprise Saint John, Saint John

Peter Clark, directeur régional des placements, GrowthWorks, Fredericton

Ross Finlay, cofondateur, First Angel Network, Halifax

Tony Gogan, président, Entreprise Saint John, Saint John

Dr Rejean Hall, directeur du Bureau de soutien à l'innovation, Université de Moncton

Susan Hicks, présidente et chef de la direction, Technology Venture Corporation, Moncton

Elliott Keiser, directeur général, Industrie – Services gouvernementaux, UNB, Fredericton

Peter Klohn, associé, Stewart McKelvey, Saint John

George Long, gestionnaire de portefeuille, Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick, Fredericton

Bob Manning, consultant, gestion de patrimoine, Owens MacFadyen Group

Chris Mathis, directeur, Transfert des connaissances, UNB, Fredericton

Nancy Mathis, directrice générale, Wallace McCain Institute, Fredericton

Doug Motty, chef de la direction, Entreprise Fredericton, Fredericton

Calvin Milbury, président et chef de la direction, Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick, Fredericton

Bob Owens, associé, Owens MacFadyen Group

Gerry Pond, président, Mariner Partners, Saint John

John Sinclair, président et chef de la direction, Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick, Fredericton

Jeff Roach, directeur général, propel Accelerator, Saint John

Dave Robbins, directeur général, RBC Marchés des capitaux, Halifax

Shannon Sanford, directrice générale, Entreprises Nouveau-Brunswick, Fredericton

John Thompson, chef de la direction, Entreprise Grand Moncton, Moncton

Gerry Verner, entrepreneur, Saint John

Lois Vincent, directeur, Expansion des affaires, Entreprise Saint John, Saint John

Jeff White, vice-président, Deloitte, Saint John

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	2
TABLE DES MATIÈRES	3
TABLEAUX ET FIGURES	4
INTRODUCTION	5
OBJET ET PORTÉE DE L'ÉTUDE.....	7
SURVOL DES MARCHÉS FINANCIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK.....	9
DÉFINITION TECHNIQUE DES MARCHÉS FINANCIERS GÉNÉRIQUES.....	9
CARACTÉRISTIQUES PROPRES AUX MARCHÉS FINANCIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK	10
ÉTABLISSEMENT ET ÉVALUATION DES COMPOSANTES DES MARCHÉS FINANCIERS.....	12
CARACTÉRISTIQUES DES GRAPHIQUES DU POURCENTAGE DE FINANCEMENT GÉNÉRIQUE	12
PARTICIPANTS DIRECTS AUX MARCHÉS FINANCIERS.....	13
ANALYSE DU COMPORTEMENT DES PARTICIPANTS DIRECTS AUX MARCHÉS FINANCIERS.....	14
PARTICIPANTS INDIRECTS AUX MARCHÉS FINANCIERS.....	15
MODÈLE DE RENDEMENT DES MARCHÉS FINANCIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK	20
ÉLÉMENTS	22
ACTEURS CLÉS	23
OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES.....	27
MESURES DU RENDEMENT	30
PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT	38
OBJECTIF ULTIME DES MARCHÉS FINANCIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK	42
PRINCIPAUX RÉSULTATS	43
VIGUEUR ACTUELLE DES MARCHÉS FINANCIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK.....	43
POSSIBILITÉS D'AMÉLIORATION	44
ANNEXE A – PARTICIPANTS DIRECTS.....	48
ANNEXE B – ORGANISMES DE FINANCEMENT FÉDÉRAUX	53
ANNEXE C – PROGRAMMES DE CRÉDIT D'IMPÔT.....	58
ANNEXE D – PARTICIPANTS INDIRECTS	60
ANNEXE E – NOTES EN FIN D'OUVRAGE	64

TABLEAUX ET FIGURES

Tableau 1 : Montants prêtés par les bailleurs de fonds.....	32
Tableau 2 : Montant annuel investi par les organismes axés sur les actions.....	32
Tableau 3 : Montant annuel accordé par les organismes fédéraux et provinciaux.....	33
Tableau 4 : Financement par crédits d'impôt annuels.....	34
Tableau 5 : Nombre annuel et valeur des premiers appels publics à l'épargne.....	35
Tableau 6 : Nombre annuel et valeur des rachats d'entreprise.....	36
Tableau 7 : Nombre annuel et valeur des fusions et des acquisitions.....	36
Tableau 8 : Nombre de rendements annuels pour les sociétés du Nouveau-Brunswick.....	36
Tableau 9 : Produit intérieur brut et exportations du Nouveau-Brunswick.....	37
Tableau 10 : Nombre total d'emplois au Nouveau-Brunswick.....	38
Tableau 11 : Ratios de financement normalisés.....	40
Tableau 12 : Placement en action des marchés financiers du Nouveau-Brunswick.....	42
Figure 1 : Participants directs aux marchés financiers.....	16
Figure 2 : Organismes de financement fédéraux.....	17
Figure 3 : Crédits d'impôt.....	18
Figure 4 : Participants indirects aux marchés financiers.....	19
Figure 5 : Modèle de rendement des marchés financiers du Nouveau-Brunswick.....	21
Figure 6 : Montants prêtés par les bailleurs de fonds (autorisés).....	32
Figure 7 : Montant annuel investi par les organismes axés sur les actions.....	33
Figure 8 : Montant annuel accordé par les organismes fédéraux.....	33
Figure 9 : Montant annuel accordé par les organismes provinciaux.....	34
Figure 10 : Financement par crédits d'impôt annuels.....	35
Figure 11 : Nombre de rendements annuels pour les sociétés du Nouveau-Brunswick.....	37
Figure 12 : Produit intérieur brut et exportations du Nouveau-Brunswick.....	37
Figure 13 : Nombre total d'emplois au Nouveau-Brunswick.....	38
Figure 14 : Investissements annuels dans les marchés financiers par rapport au PIB du Nouveau-Brunswick.....	40
Figure 15 : Investissements dans les marchés financiers du Nouveau-Brunswick à titre de pourcentage du PIB.....	40

INTRODUCTION

En septembre 2009, la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick (CVMNB) a présenté une demande de propositions dans le but de trouver une société qualifiée pour étudier les composantes des marchés financiers du Nouveau-Brunswick, pour les quantifier et pour décrire leurs interactions. Le Barrington Consulting Group a été choisi par la CVMNB pour se charger de cette étude. Travaillant en collaboration avec la CVMNB, le Barrington Consulting Group a dirigé l'étude entre octobre 2009 et mai 2010.

L'étude des marchés financiers du Nouveau-Brunswick a porté sur les services des marchés financiers aux petites et moyennes entreprises (PME). Même s'il existe des marchés financiers qui servent des entreprises autres que les PME (ex. : organismes communautaires, organismes sans but lucratif, grandes organisations, etc.), il n'en est pas tenu compte dans la présente étude.

Les marchés financiers du Nouveau-Brunswick soutenant les PME sont des éléments fondamentaux pour une croissance économique durable dans la province. Le maintien et l'amélioration du rendement de ces marchés financiers sont donc très importants à la fois pour le secteur privé et pour le secteur public. C'est par l'établissement des éléments individuels qui contribuent aux marchés financiers des PME, la compréhension des interactions et l'établissement de liens entre leurs activités aux principaux indicateurs de rendement que toutes les parties intéressées pourront se trouver dans une meilleure position pour améliorer les marchés financiers du Nouveau-Brunswick à long terme.

Les deux principaux éléments des marchés financiers du Nouveau-Brunswick sont les entreprises et les investisseurs. Les entreprises sont des particuliers ou organisations qui ont besoin de capital pour la création, l'innovation ou l'expansion de leur entreprise. Les investisseurs sont des particuliers ou des organisations qui détiennent du capital et qui désirent obtenir un rendement sur le placement de ce capital.

Les investisseurs sont considérés comme des éléments contribuant directement aux marchés financiers du Nouveau-Brunswick, car ils participent directement au financement des entreprises aux différents stades de leur développement. Les participants directs aux marchés financiers investissent dans des entreprises de trois façons : le financement par emprunt, le placement en actions et les subventions.

Il existe également des participants indirects aux marchés financiers. Ces participants ne contribuent pas directement au financement direct, mais créent de la valeur en contribuant au développement des entrepreneurs, en partageant leurs connaissances et leur expertise à l'égard des marchés financiers et en offrant des services professionnels aux entreprises.

Tous les investisseurs participant aux marchés financiers établissent des critères relatifs au stade du développement des entreprises dans lesquelles ils désirent généralement investir. Certains investisseurs s'intéressent au financement des entreprises au début de leur développement. D'autres ne choisissent que des entreprises qui ont déjà suffisamment évolué pour obtenir des rendements d'un produit ou d'un service qui a fait ses preuves. Dans les marchés financiers du Nouveau-Brunswick, les PME aux stades du lancement, de la commercialisation, de la production des revenus et des mouvements positifs de trésorerie sont relativement bien soutenues par les investisseurs. Mais celles qui en sont aux stades du démarrage et du développement ne le sont pas. Les entreprises ont de la difficulté à maintenir un financement adéquat pendant ces stades. C'est l'étape qu'on appelle « la vallée de la mort ». Ce défi est normal pour les entreprises d'autres marchés géographiques et est également une réalité au Nouveau-Brunswick.

L'objectif ultime désiré pour les marchés financiers du Nouveau-Brunswick est de soutenir et d'accroître la solidité et la stabilité économiques par la production d'un rendement sur le capital investi. Il existe de nombreux paramètres pour mesurer le rendement des marchés financiers du Nouveau-Brunswick et pour déterminer si cet objectif est atteint. Les paramètres pour mesurer le rendement ont été établis dans le but de donner un aperçu des volumes de financement pour les marchés financiers, du rendement sur le capital investi dans les marchés financiers et de l'impact économique potentiel dans les marchés financiers. Lorsque nous les utilisons ensemble, les mesures de rendement forment des indicateurs de rendement simples et précieux (indicateurs de rendement clés). Les indicateurs de rendement clés permettent d'évaluer le rendement des marchés financiers du Nouveau-Brunswick par rapport à l'économie provinciale ainsi qu'à d'autres entités administratives. En outre, les indicateurs de rendement clés peuvent être utilisés pour surveiller le financement par emprunt, le placement en actions et les subventions dans les marchés financiers. La relation entre les principaux intervenants dans les marchés financiers, les résultats qu'ils tentent d'obtenir, les mesures du rendement, les indicateurs de rendement clés régissant le rendement des marchés financiers et l'atteinte de son principal objectif sont définis dans le modèle de rendement des marchés financiers du Nouveau-Brunswick.

Il existe un consensus général parmi les intervenants selon lequel il faut relever un certain nombre de défis pour que les marchés financiers du Nouveau-Brunswick deviennent plus actifs et pour que leurs intervenants soient en mesure d'évaluer leurs progrès avec exactitude. Les PME du Nouveau-Brunswick ont besoin de plus d'investissements de l'étranger et des sociétés. Les universités doivent accroître leur contribution aux marchés financiers par le biais d'efforts de commercialisation de leurs produits. De nouvelles méthodes de collecte des données faisant

participer les intervenants des marchés financiers doivent être utilisées pour obtenir des renseignements importants qui ne sont actuellement pas facilement accessibles.

La présente étude est menée pour servir de plate-forme à l'engagement et aux discussions chez les intervenants relativement à l'expansion des marchés financiers du Nouveau-Brunswick. La publication de la présente étude constitue une première étape où les intervenants donneront leur opinion sur les marchés financiers du Nouveau-Brunswick. On s'attend à ce que les intervenants prennent en considération les cadres et les critères de rendement des marchés financiers pour leurs activités de planification et qu'ils se basent sur ceux-ci. L'étude n'a pas pour but de fournir un inventaire exhaustif de toutes les composantes ou des sources de financement des marchés financiers du Nouveau-Brunswick, mais de traiter des principales. Comme la présente étude sert de plate-forme pour les discussions, les autres participants des marchés financiers, les mesures du rendement et les sources de données devront être établis par les intervenants des marchés financiers. La CVMNB aimerait recevoir des commentaires des intervenants à ce sujet, car avec le temps ils aideront à améliorer la compréhension globale des marchés financiers du Nouveau-Brunswick par tous les intervenants.

OBJET ET PORTÉE DE L'ÉTUDE

La CVMNB est une société de la Couronne établie par le gouvernement du Nouveau-Brunswick en 2004 pour réglementer le secteur des valeurs mobilières et s'assurer de l'efficacité et de l'intégrité des marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Le mandat de la CVMNB consiste à protéger les investisseurs contre les pratiques déloyales, irrégulières ou frauduleuses et à favoriser des marchés financiers justes et efficaces, et accroître la confiance qu'ils suscitent dans la province.

En septembre 2009, la CVMNB a émis un appel d'offres à la recherche de propositions de sociétés autorisées à effectuer une étude des marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Le but de l'étude était de déterminer et de quantifier les composantes des marchés financiers du Nouveau-Brunswick et leurs relations. On s'attendait à ce que les résultats de l'étude aident à informer et à moduler la direction future de la stratégie de développement des marchés financiers de la CVMNB. L'étendue de cette initiative comprenait les éléments suivants :

- établissement et quantification des composantes des marchés financiers du Nouveau-Brunswick;
- établissement des paramètres et des méthodes pour mesurer les composantes des marchés financiers;

- établissement et définition des rapports entre les composantes des marchés financiers.

Le Barrington Consulting Group a été choisi par la CVMNB au cours du processus d'appel d'offres et a commencé à travailler sur l'étude au début d'octobre 2009. En collaboration avec la CVMNB, le groupe a mené l'étude pendant les huit mois suivants et a publié son rapport final en mai 2010.

La définition des composantes des marchés financiers du Nouveau-Brunswick a beaucoup été étudiée. Théoriquement, toutes les entreprises faisant actuellement affaire au Nouveau-Brunswick peuvent être considérées comme des composantes des marchés financiers. Chacune a une valeur comptable qui pourrait produire un rendement du capital investi si elle était vendue. De la même façon, tous les contribuables du Nouveau-Brunswick peuvent être considérés comme une composante des marchés financiers, car ils contribuent indirectement au financement des marchés financiers par le biais des impôts qu'ils versent. Cependant, le financement du capital direct est un facteur important pour la création et la croissance des entreprises qui obtiennent un rendement du capital investi pour leurs investisseurs par le biais d'une multitude de moyens (PAPE, fusion, acquisition, etc.). Comme tel, il s'agit d'un point de référence fondamental par lequel les composantes des marchés financiers des PME ont été déterminées. Une décision a été prise tôt dans l'initiative pour s'intéresser aux aspects des marchés financiers qui pourraient être mesurés relativement facilement, qui pourraient être influencés par les intervenants et qui ont été établis avec l'objectif premier des marchés financiers qui consiste à produire un rendement du capital investi pour les investisseurs. Par conséquent, aux fins de la présente étude, l'étendue des marchés financiers s'est limitée aux entreprises ou aux investisseurs individuels contribuant directement aux PME à la recherche de financement par le financement par emprunt, le placement en actions ou des subventions. Les définitions suivantes pour le financement par emprunt, le placement en actions et les subventions ont été adoptées :

- Le terme « financement par emprunt » désigne le capital versé aux entreprises commerciales en échange de l'obligation de remboursement du capital avec les intérêts. Le versement s'effectue habituellement par le biais de prêts aux entreprises accordés par des banques à charte, des coopératives de crédit, des caisses populaires, etc.
- Le terme « placement en actions » désigne le capital versé aux entreprises commerciales par le placement dans des entreprises et des particuliers en échange de participation dans l'entreprise, la plupart du temps sous la forme d'investisseurs providentiels, de réseaux d'investisseurs providentiels, de capital de risque et de sociétés de financement par capitaux propres.

- Le terme « subvention » désigne le capital accordé à une entreprise par un organisme provincial ou fédéral dont le rôle est de soutenir les entreprises pour de multiples raisons stratégiques, la principale étant la création d'emplois. Les subventions peuvent prendre différentes formes dont les subventions financières, les prêts-subventions et les prêts sans intérêt, les garanties de prêts et les placements stratégiques.

La présente étude a pu être réalisée grâce à l'engagement actif avec une multitude d'intervenants qui travaillent à toute une série d'initiatives pour développer les marchés financiers du Nouveau-Brunswick. De nombreuses entrevues ont été effectuées dans le but de se fonder sur des opinions, des expériences et des conseils des intervenants dans les marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Ces résultats, combinés aux connaissances pratiques et théoriques de l'équipe de conseillers et aux données provenant de la première recherche, ont formé la base de la présente étude. Des contraintes dues à l'horaire de certains intervenants ainsi qu'aux limites imposées par le temps et le budget disponibles ont empêché que tous les intervenants soient interviewés. Cependant, les connaissances largement diversifiées des intervenants ont procuré des points de vue variés et représentatifs à l'équipe responsable du projet.

À noter que les renseignements recueillis pour la présente étude représentent un « coup d'œil ponctuel ». La contribution des intervenants aux marchés financiers, leurs relations et les paramètres qui mesurent les rendements des marchés financiers changeront invariablement avec le temps.

Les modèles de pourcentage de financement et de rendement utilisés pour les marchés financiers du Nouveau-Brunswick ont servi pour la première fois dans la présente étude. Ces modèles ont pour but de fournir un cadre réutilisable qui peut être modifié et mis à jour de façon à tenir compte des changements qui seront apportés aux marchés financiers du Nouveau-Brunswick et à leurs intervenants dans l'avenir.

SURVOL DES Marchés financiers du Nouveau-Brunswick

Définition technique des marchés financiers génériques

Avant d'analyser les composantes des marchés financiers du Nouveau-Brunswick, il est essentiel de définir ce qu'est un marché financier. En général, un marché financier est un marché où les personnes, les sociétés et le gouvernement peuvent obtenir du capital ou du financement par l'achat ou la vente de titres. Les titres peuvent être des titres de créance ou des titres de participation. Les participants aux marchés financiers sont ceux qui ont une insuffisance ou un excédent de fonds. Ceux qui ont un excédent de fonds investissent dans les marchés financiers

en achetant des titres (de créance ou de participation), dans l'espoir d'obtenir un rendement sur leur placement. Ceux qui ont une insuffisance de fonds participent aux marchés financiers dans l'espoir d'obtenir du financement par la vente de titres (de créance ou de participation) à ceux qui ont un excédent de fonds. Ce rapport simple entre l'offre et la demande est à la base des marchés financiers.

Les marchés financiers servent les économies et la société de plusieurs façons : ils répartissent le capital dans tous les secteurs et la société en général, ils aident à créer des emplois et procurent du financement aux entreprises socialement responsables. Les marchés financiers servent également la société en procurant à ceux qui ont investi dans les marchés financiers un moyen d'obtenir un rendement. Lorsque les marchés financiers atteignent cet objectif, tous les autres objectifs peuvent être atteints. Si les entreprises recevant du financement des marchés financiers ne réussissent pas à produire un rendement du capital investi pour les investisseurs (avec le temps et globalement), les investisseurs cesseront d'investir des fonds dans les marchés financiers. Ils choisiront d'autres marchés dans lesquels, à leur avis, ils auront plus de chance d'obtenir un rendement du capital investi. En pareil cas, les capitaux de placement deviennent rares au sein des marchés financiers et le marché peut éventuellement s'effondrer. C'est pour cette raison que l'obtention d'un rendement du capital investi pour les sociétés et les personnes qui financent les entreprises constitue un objectif fondamental pour tout marché financier.

Caractéristiques propres aux marchés financiers du Nouveau-Brunswick

Selon les commentaires obtenus des intervenants et les connaissances et l'expérience des membres de l'équipe de conseillers, certaines caractéristiques propres aux marchés financiers du Nouveau-Brunswick ont été notées. Même si les marchés financiers du Nouveau-Brunswick possèdent les caractéristiques des marchés financiers génériques, ces caractéristiques uniques les distinguent de plusieurs façons :

- *Dimension relative.* La majorité des intervenants interviewés ont indiqué que l'économie du Nouveau-Brunswick était plus petite que dans d'autres juridictions provinciales du Canada. Pour cette raison, les intervenants sont moins nombreux dans les marchés financiers de la province. C'est particulièrement vrai pour les marchés des actions et les marchés publics. Les opinions ont cependant divergé à l'égard des conséquences. Certains intervenants ont suggéré que la taille relativement petite des marchés financiers était un obstacle à la croissance. D'autres ont considéré que la petite taille constituait un atout en termes de groupe relativement petit et accessible par les chefs d'entreprise de niveau supérieur.

- *Manque général de moyennes entreprises.* Les sociétés du Nouveau-Brunswick sont généralement composées d'un grand nombre de petites entreprises et d'une poignée de grandes sociétés. Lorsqu'on analyse les marchés financiers, ce phénomène a une influence sur les types d'investisseurs qui considèrent que les marchés financiers du Nouveau-Brunswick sont un endroit où investir.
- *Investissement étranger de capital de risque limité.* Il a été souligné que les investissements étrangers de capital de risque sont actuellement limités pour les PME du Nouveau-Brunswick. Par exemple, certaines sociétés de capital de risque américaines ont déjà investi dans des sociétés du Nouveau-Brunswick dans le passé, mais c'est rarement le cas aujourd'hui.
- *Un organisme de réglementation des valeurs mobilières provincial actif.* Les intervenants ont noté que le Nouveau-Brunswick disposait d'un organisme de réglementation qui se charge activement de faire la promotion des marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Beaucoup d'intervenants ont noté que le milieu des affaires considérait de façon favorable les étapes prises par la CVMNB pour développer les marchés financiers.
- *Deux groupes distincts de participants aux marchés financiers.* Deux groupes d'intervenants ont été identifiés comme contribuant aux marchés financiers du Nouveau-Brunswick :
 - *Participants directs.* Ces sont des intervenants qui sont activement engagés dans le processus de financement des marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Cet engagement se concrétise par l'octroi de prêts qui peuvent être garantis ou non garantis (financement par emprunt), par l'obtention de titres de participation de l'organisme dans lequel ils investissent (placement en actions) ou par l'octroi de subventions pour le financement (subventions). À noter que dans le cas du financement par subventions, les organismes subventionnaires provinciaux et fédéraux cherchent habituellement plus à atteindre les objectifs pour lesquels ils sont mandatés par le financement qu'à obtenir un rendement financier du capital investi. Le rendement du capital investi est obtenu par l'atteinte des objectifs de la politique économique large. Vous trouverez à l'annexe A la liste des participants directs. Vous trouverez à l'annexe B la liste des principaux programmes fédéraux qui contribuent également directement aux marchés financiers. Vous trouverez à l'annexe C la liste des crédits d'impôt utilisés par de nombreuses PME du Nouveau-Brunswick.
 - *Participants indirects.* Ces intervenants ne sont pas engagés directement dans le financement des marchés financiers. Ils créent cependant une véritable valeur en raison de l'accent mis sur le perfectionnement des entrepreneurs, de la création de

connaissances des marchés financiers ou de l'apport de services professionnels aux intervenants dans les marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Vous trouverez à l'annexe D la liste des participants indirects.

ÉTABLISSEMENT ET ÉVALUATION DES COMPOSANTES DES MARCHÉS FINANCIERS

Caractéristiques des graphiques du pourcentage de financement générique

Le modèle de pourcentage de financement générique a été adopté comme moyen d'identification et de classification des composantes ou des participants des marchés financiers. Il sert de norme et est largement utilisé pour déterminer les étapes courantes du cycle de vie de la plupart des PME ainsi que pour les sources de financement. C'est pour cette raison qu'il a été utilisé dans la présente étude. Six éléments structurels importants des graphiques du pourcentage de financement doivent être notés :

- *Stades de développement d'une entreprise.* Les cases en bleu dans le haut du graphique décrivent les stades de développement d'une entreprise en commençant par ceux de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée, en passant ensuite au stade de la commercialisation, et éventuellement aux mouvements positifs de trésorerie. Ce cheminement est générique et sert à décrire les stades par lesquels passent toutes les entreprises dans le cycle de développement. La durée de chaque stade varie selon le type d'entreprise (ex. : entreprises innovatrices, entreprises traditionnelles dans la haute technologie). Dans le modèle, les stades du développement s'appliquent cependant à toutes les nouvelles entreprises.
- *Intervenants pour la contribution directe.* Les lignes en gris foncé représentent les intervenants qui participent directement au financement des PME des marchés financiers. La position des lignes au stade du développement indique le stade de croissance d'une PME qui intéresse le participant en termes d'investissement du financement. Ces lignes indiquent où les intervenants croient se situer.
- *Indication du pourcentage de financement.* L'épaisseur des lignes du participant direct représente le volume de financement relatif d'un participant dans des PME s'il varie pendant les différents stades du développement. Elle ne sert pas à suggérer des volumes de financement entre les participants directs. Elle suggère les préférences pour le financement d'une PME sur lesquelles mise habituellement un participant direct.
- *Relations entre les intervenants.* Le graphique indique où chacun des participants importants se place dans les marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Les intervenants

pourront ainsi se trouver dans une meilleure position pour comprendre où chacun se trouve, augmentant ainsi les possibilités d'association, la compréhension des écarts et la détermination de la capacité pour tirer avantage des changements positifs qui surviendront dans les marchés financiers.

- *Ligne du pourcentage de financement typique.* La ligne en forme de « U » indique le pourcentage de financement habituel des entreprises de nos marchés financiers. En général, la recherche fondamentale et la recherche appliquée donnent droit à plus de financement, surtout lorsqu'elles sont effectuées dans des milieux universitaires ou des laboratoires de recherche. Entre l'étape de l'innovation à l'installation de recherche et celles du démarrage, du développement et de la commercialisation, il y a habituellement un manque de revenus attribuable au manque de financement par les investisseurs alors qu'on se trouve dans la « vallée de la mort ». Cette étape provoque souvent une pause dans le processus de commercialisation. Les organisations qui sont habituellement capables d'obtenir du financement pendant cette période le reçoivent habituellement des fondateurs, d'amis ou de membres de la famille, de la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB) ou d'investisseurs providentiels. Après avoir atteint l'étape de la commercialisation, l'entreprise est en mesure de produire des revenus et par conséquent, les possibilités d'obtenir du financement augmentent. Certaines entreprises sont donc ainsi en mesure d'atteindre l'étape des mouvements positifs de trésorerie avec l'accès au financement traditionnel comme celui des banques à charte ou d'autres intervenants.
- *Les graphiques du pourcentage de financement représentent un point dans le temps.* En décrivant les intervenants et leurs relations, il ne faut pas oublier que les graphiques de pourcentage de financement ne sont qu'un aperçu d'où se situent actuellement les contributions aux marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Avec le temps, ces relations changeront et il faudra continuer de les comprendre.

Participants directs aux marchés financiers

Graphique du pourcentage de financement, figure 1 ci-dessous : Les participants directs aux PME des marchés financiers sont les participants directs aux PME des marchés financiers du Nouveau-Brunswick au niveau macroéconomique. Ces participants procurent le financement aux PME à la recherche de capital par le biais des marchés financiers. À noter que la plupart des bailleurs de fonds, des participants à la recherche de titres de participation et des organismes du gouvernement provincial ont tendance à offrir du financement aux marchés financiers aux derniers stades du développement de l'entreprise. Les exceptions notables sont la

FINB (dont le mandat consiste entre autres à permettre une transition pendant l'étape de la « vallée de la mort »), les investisseurs providentiels individuels, les entrepreneurs et les fondateurs, les amis et les membres de la famille. Même si ces groupes procurent du financement aux premières étapes de la maturité d'une entreprise, ce financement est plutôt faible par rapport à celui des autres participants directs. Par conséquent, les défis traditionnels d'assurer le financement d'une entreprise pendant les stades du démarrage et du développement (la « vallée de la mort ») existent pour les entreprises du Nouveau-Brunswick. À noter que dans le graphique, les organisations sont structurées selon l'étendue de leur financement pendant le stade de développement d'une entreprise.

Graphique du pourcentage de financement, figure 2 : Les organismes de financement fédéraux sont les principaux organismes subventionnaires fédéraux qui procurent du financement dans les marchés financiers. À noter que la plus grande partie du financement accordée par les organismes fédéraux l'est pendant les premières étapes du développement d'une entreprise. La majeure partie du financement est accordée pour la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le prédéveloppement. La grande exception c'est l'APECA qui offre du financement pendant l'étape de la « vallée de la mort » par le biais de certains de ses programmes.

Graphique du pourcentage de financement, figure 3 : Certains des principaux crédits d'impôt offerts aux PME sont indiqués. Même si d'autres crédits d'impôt peuvent exister et être offerts aux entreprises du Nouveau-Brunswick, les crédits d'impôt suivants sont les plus importants et les plus utilisés par les PME :

- Activités de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE)
- Crédit d'impôt pour la recherche et le développement du Nouveau-Brunswick
- Crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises (CIIPE)
- Crédit d'impôt fédéral à l'investissement
- Crédit d'impôt pour production cinématographique du Nouveau-Brunswick

Analyse du comportement des participants directs aux marchés financiers

Comme il a été indiqué ci-dessus, si les financements des participants directs indiqués dans les figures 1 et 2 sont regroupés, il est évident que la plus grande partie du financement est accordée pour les toutes premières étapes et les étapes du développement d'une entreprise (lancement, commercialisation et production de recettes, mouvements positifs de trésorerie). Même si la « vallée de la mort » comporte un certain degré de protection, le financement est offert par un petit groupe de participants. De plus, la contribution au financement de ces

participants est inconnue ou non mesurable pour le moment. Il est difficile d'assurer le financement pendant les étapes du prédéveloppement, de la démonstration des produits, de la commercialisation des produits et de l'exploitation des marchés. Pour de nombreuses PME du Nouveau-Brunswick, la gestion par le financement pendant l'étape de la « vallée de la mort » constitue tout un défi.

Compte tenu de l'incertitude soulevée par la récession économique mondiale qui a commencé en 2008 et qui s'est prolongée jusqu'au début de 2010, avant d'investir, les investisseurs en actions ont tendance à exiger des entreprises à se rendre plus loin dans le processus de développement qu'auparavant. En outre, certains des intervenants qui étaient actifs dans les marchés financiers ont réduit leur présence dans notre région, car les fusions et les acquisitions ont diminué.

Participants indirects aux marchés financiers

Graphique figure 3 ci-dessous : Les participants indirects aux marchés financiers décrivent où certains des principaux participants indirects aux marchés financiers offrent leur soutien aux entreprises pendant le processus de développement d'une entreprise. La figure indique qu'il y a des programmes et des professionnels en place pour soutenir les entreprises par le processus de développement des entreprises. Les participants indirects varient certainement selon leurs domaines d'expertise et le niveau général de leurs connaissances sur le sujet pour lequel ils donnent des conseils. Cependant, dans chaque cas, ils offrent un soutien et des connaissances aux entreprises qui traversent la majorité des étapes de développement.

Figure 1 : Participants directs aux marchés financiers

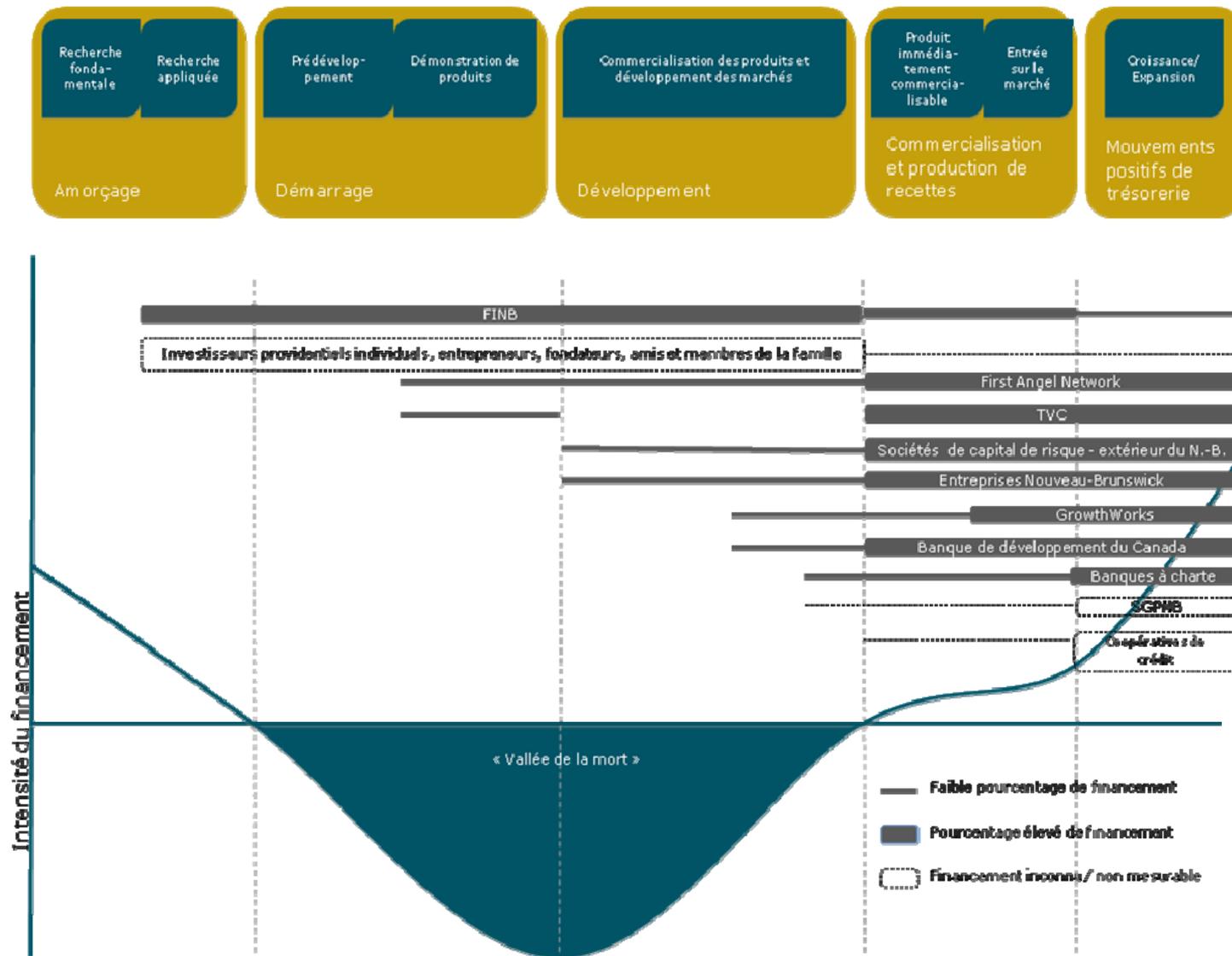


Figure 2 : Organismes de financement fédéraux

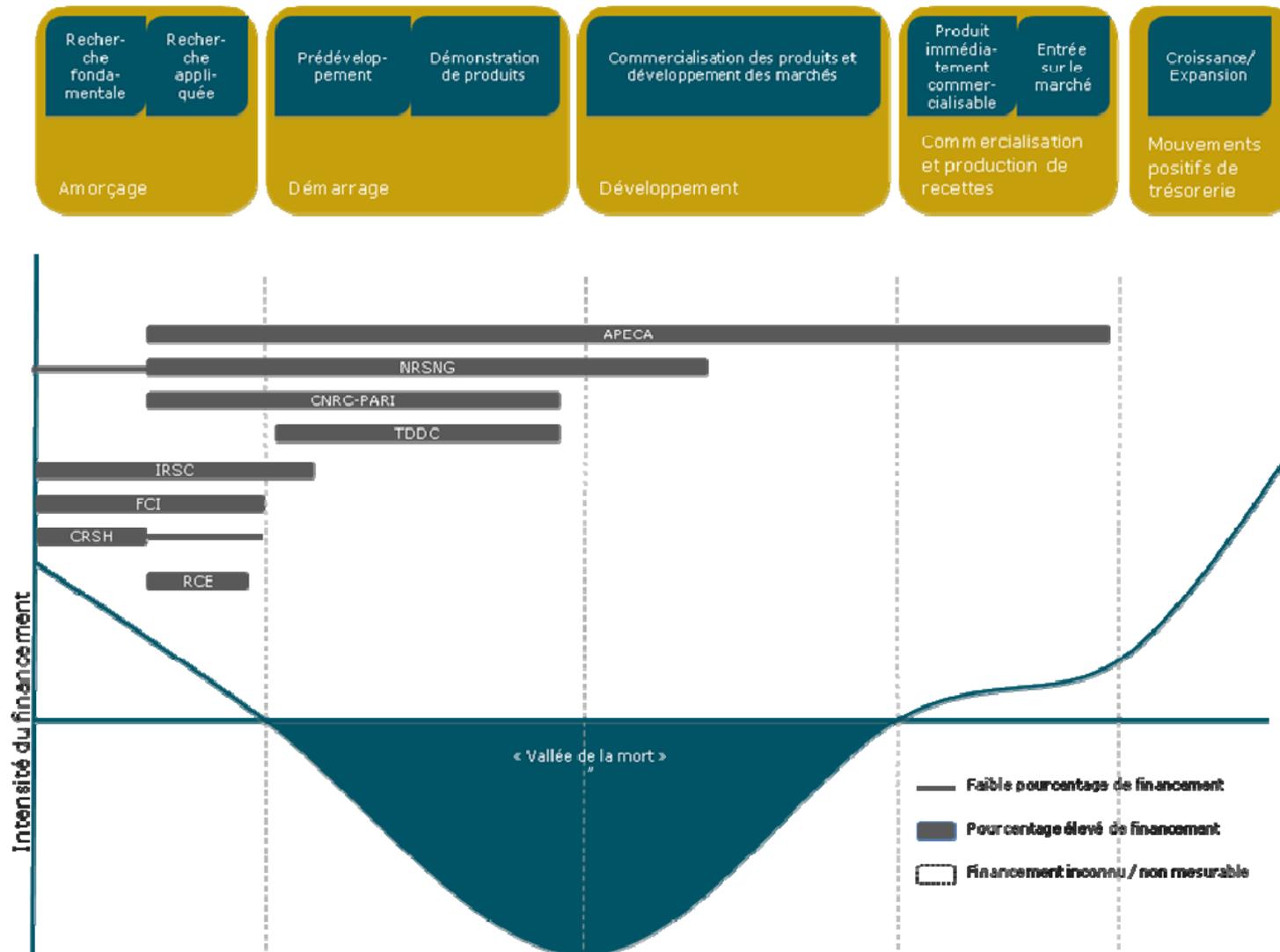


Figure 3 : Crédits d'impôt

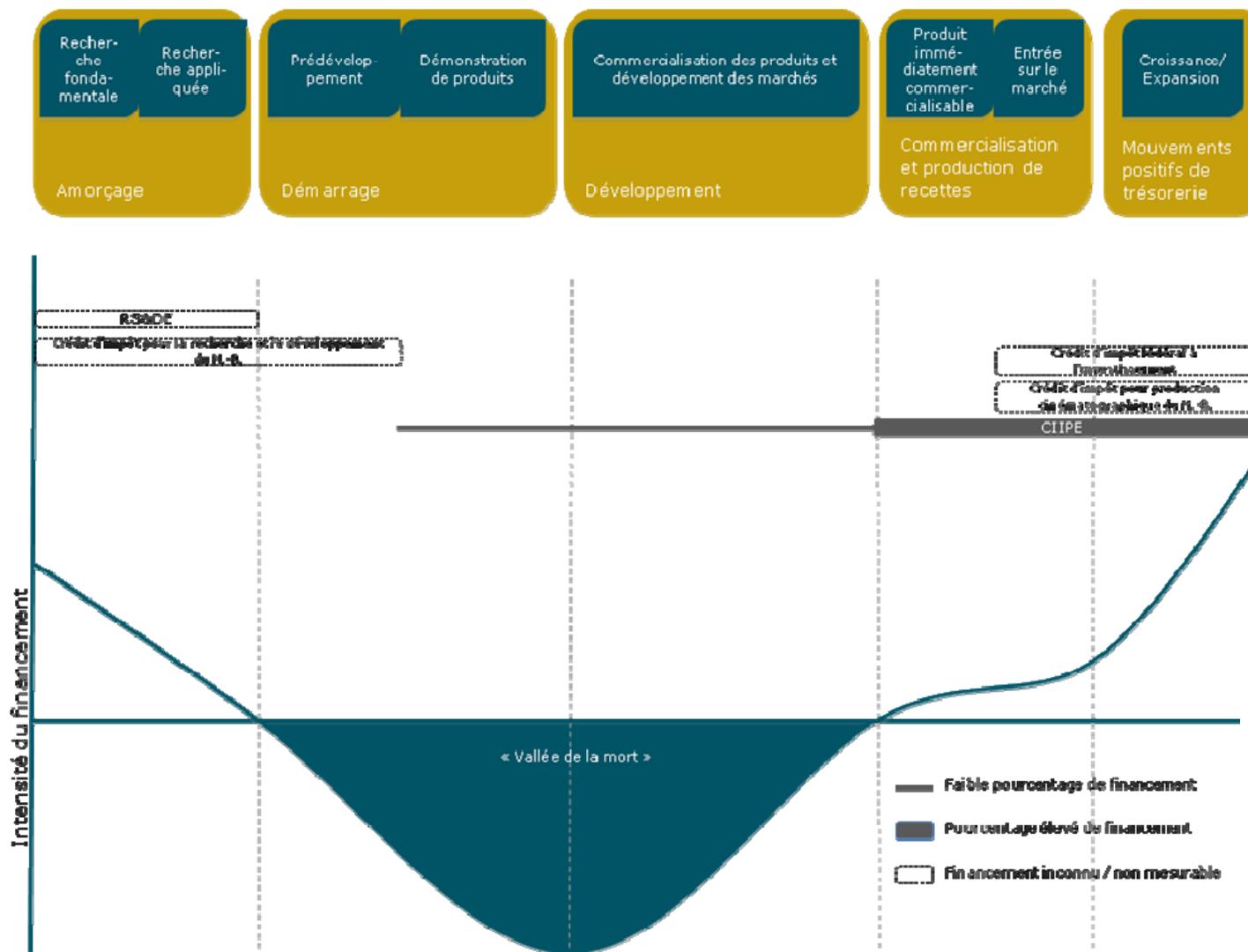
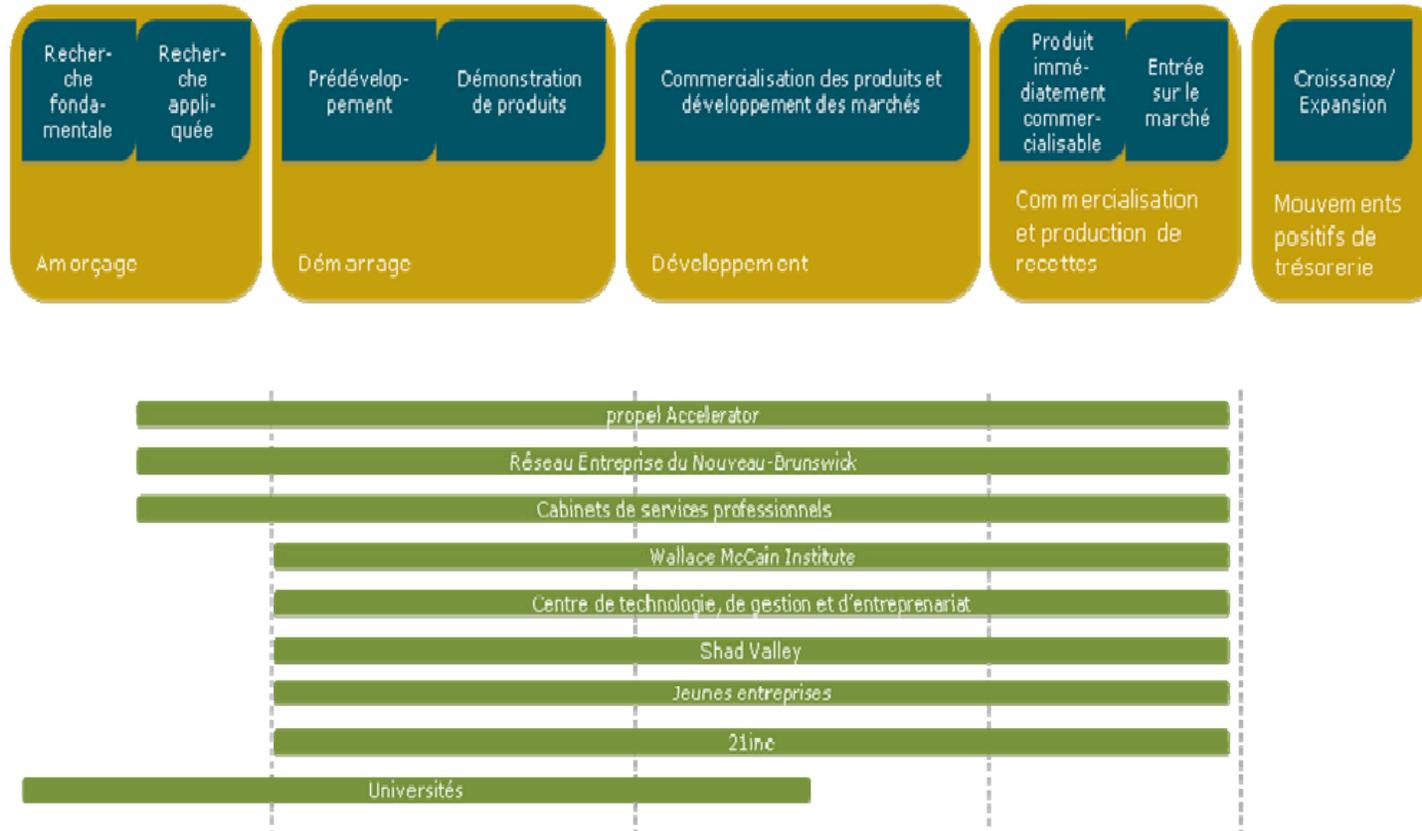


Figure 4 : Participants indirects aux marchés financiers

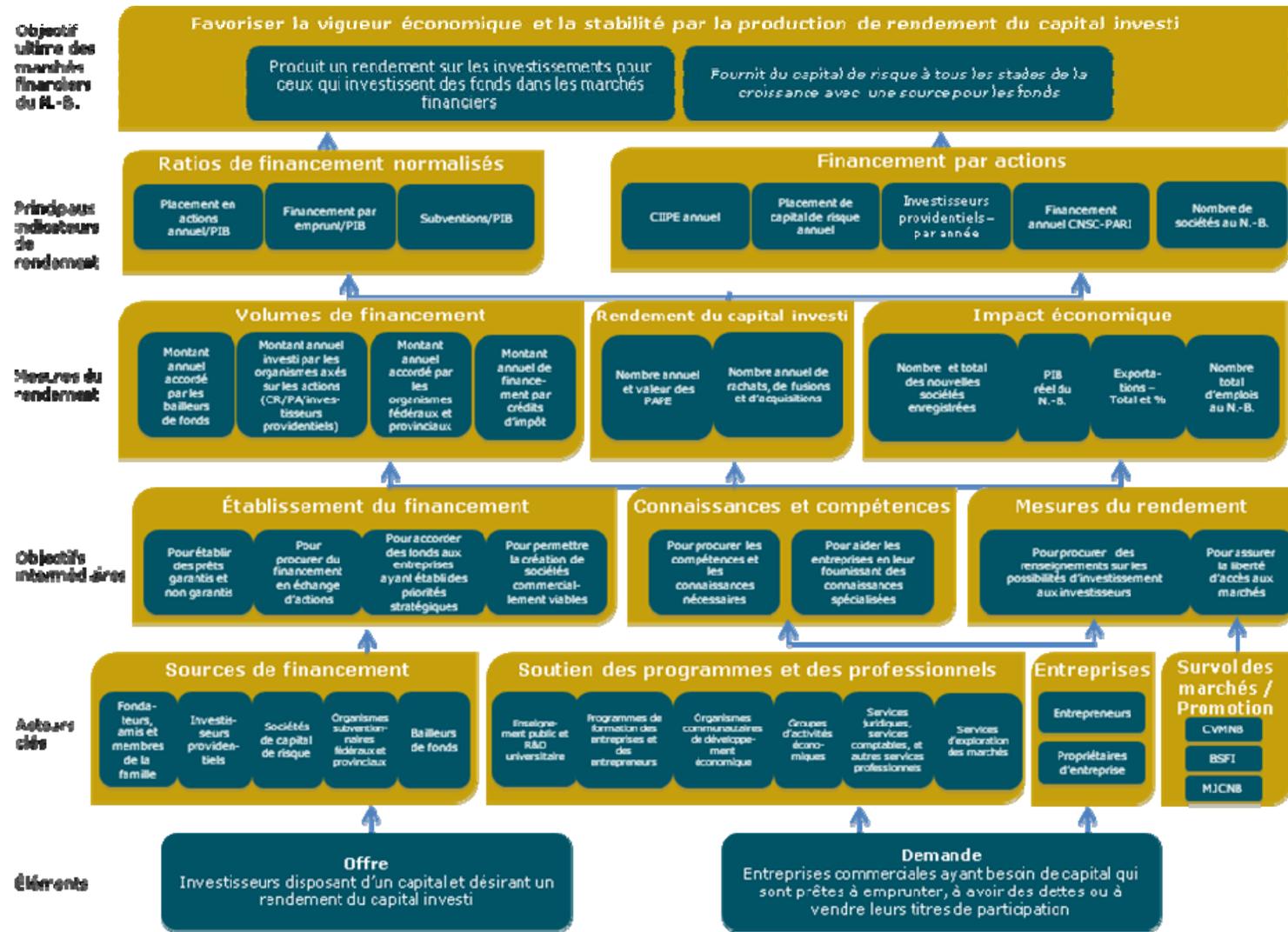


MODÈLE DE RENDEMENT DES MARCHÉS FINANCIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Lorsque les intervenants s'engagent dans une discussion sur les marchés financiers du Nouveau-Brunswick, le manque d'un cadre de référence simple et partagé nuit souvent au progrès. Naturellement, les intervenants des marchés financiers ont un domaine d'intérêt particulier et comprennent la notion de rendement. Un sentiment courant parmi les intervenants, c'est qu'un cadre de référence commun pour les marchés financiers pourrait promouvoir des efforts plus concentrés et plus efficaces pour étendre et améliorer les marchés financiers. Le rôle principal du modèle de rendement du capital du Nouveau-Brunswick est de procurer un cadre de référence commun pour tous les intervenants. Avoir ce cadre de référence commun est très important, car il permettra à tous les intervenants engagés dans le développement des marchés financiers de « parler la même langue ». Le modèle a été construit en tenant compte du but général des marchés financiers, des groupes de base qui participent aux marchés, des mesures du rendement fondamentales et des principaux indicateurs de rendement qui auraient une importante signification pour les divers groupes d'intervenants. Le modèle de rendement sert à procurer un point de référence pour que tous les intervenants puissent comprendre les relations présentées par d'autres groupes et utilisent les mêmes paramètres fondamentaux et les mêmes indicateurs qui servent à établir le rendement des marchés financiers.

La figure 4 ci-dessous présente le modèle de rendement des marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Ce modèle tient compte des données, des principaux intervenants, des objectifs intermédiaires, des mesures du rendement et des principaux indicateurs de rendement ainsi que du principal objectif des marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Des descriptions détaillées de la signification, de la pertinence et des relations entre les éléments du modèle de rendement suivront cette figure.

Figure 5 : Modèle de rendement des marchés financiers du Nouveau-Brunswick



Éléments

Éléments

Offre

Investisseurs disposant d'un capital et désirant un rendement du capital investi

Demande

Entreprises commerciales ayant besoin de capital qui sont prêtes à emprunter, à avoir des dettes ou à vendre leurs titres de participation

Comme pour tous les marchés financiers, la loi de l'offre et de la demande régit ceux du Nouveau-Brunswick. Les principaux éléments pour les marchés financiers du Nouveau-Brunswick sont simplement énoncés : ceux qui ont du capital et ceux qui sont à la recherche de capital. Ceux qui ont du capital sont des investisseurs qui cherchent à obtenir un rendement sur l'investissement de ce capital et ceux qui sont à la recherche de capital le font dans le but de faire croître leur entreprise. Sans ces intrants simples mais vigoureux, les marchés financiers du Nouveau-Brunswick ne peuvent pas exister.

- *Investisseurs avec du capital à la recherche d'un rendement sur l'investissement de ce capital.* Il s'agit du premier de deux principaux intrants qui doivent être présents pour qu'un marché financier puisse fonctionner. Ce sont des personnes, des entreprises et des gouvernements (appelés investisseurs dans le présent modèle) qui ont du capital et qui désirent obtenir un rendement sur leurs investissements. La notion de rendement du capital investi varie selon le type d'investisseur. La plupart des investisseurs (investisseurs providentiels, sociétés de capital de risque, etc.) s'attendent habituellement à un rendement financier sur leur investissement. Ces attentes pour le taux de rendement correspondent habituellement au niveau de risque perçu et à l'incertitude liée à l'entreprise et à son marché. Les organismes subventionnaires (programmes fédéraux et provinciaux) n'ont généralement aucune attente quant à la gratification financière pour l'organisme de financement, mais considèrent plutôt que le succès de l'entreprise dans laquelle ils ont investi contribue aux objectifs et au mandat de l'organisme subventionnaire. Les investisseurs individuels qui sont des fondateurs, des amis ou des membres de la famille d'une entreprise commerciale peuvent n'avoir aucune attente quant au gain financier qu'ils peuvent obtenir sur leur investissement. Pour eux, leur rendement est plutôt de voir un être cher réaliser ses rêves ou d'obtenir une sécurité financière. Il y a une chose que les différents concepts de rendement du capital investi ont en commun : il faut toujours que l'entreprise commerciale réussisse pour que le rendement soit réalisé.

- *Entreprises commerciales ayant besoin de capital qui sont prêtes à emprunter, à avoir des dettes ou à vendre leurs titres de participation.* C'est le second des deux éléments principaux qui doivent être en place pour qu'un marché financier puisse fonctionner. Il doit y avoir une personne ou une entreprise (appelée entreprise dans le présent modèle) qui a besoin de capital pour financer la croissance de l'entreprise. C'est le déficit de capital qui crée l'élément *Demande* des marchés financiers. Ces entreprises offriront habituellement de payer des intérêts sur les fonds prêtés ou des titres de participation en échange de fonds fournis par les investisseurs s'intéressant aux titres de participation.

Acteurs clés



Sources de financement

Le premier groupe des acteurs clés dans les marchés financiers sont les investisseurs qui représentent les sources de financement pour les entreprises.

- *Fondateurs, amis et membres de la famille.* Dans le cas de nombreuses nouvelles entreprises, il est en général accepté que le groupe appelé Fondateurs, amis et membres de la famille verse la première contribution importante. La nature des investissements effectués par ce groupe rend très difficile l'évaluation de leur contribution aux marchés financiers. Ces arrangements de financement ne comportent pas d'exigences pour la déclaration et il arrive souvent qu'aucun document n'officialise les transactions.
- *Investisseurs providentiels.* Les investisseurs providentiels versent des fonds aux marchés financiers en investissant leur propre argent dans des entreprises de démarrage en échange d'actions ou d'instruments de dette convertibles. Les investisseurs providentiels individuels peuvent former des groupes ou des réseaux (ex. : First Angel Network) pour réaliser des économies d'échelle sur les frais d'exploitation, pour partager des recherches, pour réduire le risque et pour mettre les ressources financières en commun.

- *Sociétés de capital de risque.* Les sociétés de capital de risque financent habituellement les entreprises présentant de fortes possibilités de croissance à leurs débuts. Le résultat désiré pour les sociétés de capital de risque, c'est que l'entreprise finisse par émettre un appel public à l'épargne (PAPE) ou un rachat comme moyen d'obtenir un rendement du capital investi.
- *Organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux.* De nombreux programmes ont été établis par les organismes et les ministères des gouvernements canadien et du Nouveau-Brunswick qui participent aux marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Ces organismes doivent fournir des fonds aux entreprises sous la forme de subventions ou de programmes de prêts. Chaque organisme et chaque programme individuel a une mission particulière et un objectif à atteindre qui dicte le type d'entreprise qui peut être financé.
- *Bailleurs de fonds.* Les bailleurs de fonds offrent la plupart du temps du financement aux entreprises par le biais des marchés financiers sous la forme de prêts aux entreprises qui peuvent être garantis par des garanties personnelles ou des nantissements, ou non garantis mais avec une promesse de payer. Ce groupe comprend les banques à charte, les coopératives de crédit et les caisses populaires. Il arrive que les bailleurs de fonds prennent une participation financière dans des entreprises en échange de financement. Ces arrangements sont cependant relativement rares. Par le biais de prêts aux entreprises, les bailleurs de fonds procurent une contribution importante aux marchés financiers en termes de montant total.

Soutien par des programmes et des professionnels

Le groupe d'acteurs clés suivant est celui des programmes et des professionnels individuels qui se sont engagés à aider les entreprises en leur fournissant des connaissances générales et spécialisées, un mentorat et des conseils pour le perfectionnement des entrepreneurs et l'accès aux marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Ce groupe d'acteurs clés joue un rôle très important dans l'amélioration des chances de succès de l'entreprise. L'expérience, le mentorat et les connaissances spécialisées qu'il procure sont souvent essentiels à différentes étapes pendant le démarrage et la croissance de l'entreprise et peuvent faire la différence entre le succès et l'échec.

- *Enseignement public et recherche et développement universitaires.* Le système d'éducation public au Nouveau-Brunswick joue un rôle d'influence dans la promotion

des sciences fondamentales et appliquées auprès des étudiants comme poursuite importante de leurs études au niveau postsecondaire. Les étudiants qui quittent l'école secondaire pour les universités de la province ont l'occasion de participer à la recherche et au développement dans de nombreux domaines. La recherche fondamentale et la recherche appliquée menées au niveau universitaire sont des sources importantes d'innovation qui peuvent créer des occasions pour la création d'entreprises commerciales centrées sur la commercialisation d'une technologie.

- *Programmes de formation des entreprises et des entrepreneurs.* Il existe un grand nombre de programmes de formation portant sur des compétences commerciales et entrepreneuriales qui permettent d'accéder à des fonds offerts par le biais des marchés financiers. Ces programmes comprennent ceux offerts par le Wallace McCain Institute, la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick (par ses programmes *Pleines voiles*), le Centre de technologie, de gestion et d'entrepreneuriat, 21inc, Jeunes entreprises et Shad Valley. Cette liste n'est qu'une liste partielle des organismes offrant des programmes de formation en affaires et en entrepreneuriat dans la province.
- *Organismes communautaires de développement économique.* Ces acteurs ont pour principal objectif d'améliorer le paysage économique des collectivités et des régions qu'ils desservent. Les deux plus importants acteurs sont le Réseau Entreprise du Nouveau-Brunswick et les Corporations au bénéfice du développement communautaire. Le Réseau Entreprise du Nouveau-Brunswick comprend 15 organismes locaux d'entreprises engagées dans le développement économique au niveau de la collectivité. Chaque organisme local d'entreprises fournit un certain nombre de programmes et de services aux petites et moyennes entreprises. Ces programmes de conseils et de collecte des données sont très utiles pour les entreprises dans de nombreux domaines dont des conseils sur des questions diverses, des enquêtes sur le marché des exportations, des renseignements sur l'aide financière et la planification des ressources humaines. Les Corporations au bénéfice du développement communautaire offrent des conseils et un mentorat aux propriétaires de PME et aux entrepreneurs, des services de perfectionnement professionnel et des possibilités de formation ainsi qu'une assistance professionnelle, des conseils et des services de représentation à l'égard de leurs clients.
- *Groupes d'activités économiques.* Il existe certains groupes d'activités économiques qui s'intéressent à la croissance d'un secteur en particulier au Nouveau-Brunswick : propel Accelerator, Cybersocials et des associations professionnelles en droit, en comptabilité

et en génie par exemple. Généralement, ces groupes désirent soutenir les entreprises par la création d'une communauté de personnes passionnées au sein de l'industrie verticale. Ces groupes offrent le mentorat et aident les entreprises en établissant des liens entre celles du même secteur qui peuvent avoir des intérêts dans le financement ou les associations d'autres façons.

- *Entreprises de services juridiques, de services comptables et d'autres services professionnels.* Les entreprises exigent souvent des connaissances spécialisées et une expertise pendant la période de création de l'entreprise comme la constitution en société des entreprises et des conseils pour les conventions d'actionnaires. Les entreprises ont aussi souvent besoin d'aide pour la structuration du financement des conventions. En outre, les entreprises ont parfois besoin d'aide pour exécuter leurs opérations commerciales, des stratégies de technologie de l'information ou des stratégies de marketing. De l'aide pour les défis indiqués ci-dessus est souvent offerte par un nombre d'entreprises de services professionnels. Ces entreprises sont des entreprises de services juridiques, de services comptables, de services de consultation, de consultation de la technologie de l'information ou de services de marketing.
- *Services d'exploration des marchés.* Il arrive que des groupes d'entreprise du Nouveau-Brunswick voyagent ensemble pour des missions commerciales ou d'exploration des marchés selon le concept « Équipe Nouveau-Brunswick ». L'objectif de ces initiatives est d'explorer les possibilités d'exportations sur les principaux marchés et de mettre en contact les entreprises du Nouveau-Brunswick avec les clients potentiels et peut-être avec des investisseurs à l'extérieur de notre région. En général, ce sont les gouvernements provinciaux et fédéral qui coordonnent, organisent et financent ces initiatives.

Entreprises

Les entreprises elles-mêmes représentent l'élément *Demande* des marchés financiers. Il s'agit des personnes ou d'organisations qui sont à la recherche de financement dans le but de lancer leur entreprise et de la faire croître. Les entreprises sont créées et dirigées par les entrepreneurs et les propriétaires d'entreprise.

Survol des marchés / Promotion

Les derniers acteurs clés sont les organisations qui procurent aux marchés financiers une surveillance réglementaire et font la promotion des marchés financiers du Nouveau-Brunswick

auprès des investisseurs et des entreprises.

- *Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick (CVMNB)*. Le mandat de la CVMNB consiste à offrir une protection aux investisseurs contre les pratiques injustes, déloyales ou frauduleuses et à faire la promotion de marchés financiers justes et efficaces ainsi qu'à favoriser la confiance dans ceux-ci. La Commission travaille de façon proactive à renseigner les intervenants des marchés financiers et, en le faisant, agit à titre de catalyseur pour la promotion des marchés financiers du Nouveau-Brunswick. L'initiative *Pleines voiles*, dont son volet éducatif *Apprendre les rouages financiers* et ses discussions en table ronde, est le premier moyen par lequel la CVMNB attire l'attention sur les marchés financiers du Nouveau-Brunswick.
- *Ministère de la Justice et Consommation du Nouveau-Brunswick (MJCNB)*. Le ministère de la Justice et Consommation du Nouveau-Brunswick est responsable de la supervision des coopératives de crédit, des coopératives et des sociétés de prêts et de fiducie de la province. La Direction des caisses populaires, coopératives et sociétés de fiducie et examens supervise les activités des coopératives de crédit et des caisses populaires. La Direction est également responsable de l'application de la *Loi sur les associations coopératives* et de ses règlements et de la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie* du Nouveau-Brunswick.
- *Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)*. Le BSIF est un organisme fédéral créé en 1987 qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite privés de compétence fédérale. Le BSIF réglemente plus de 450 institutions financières au Canada, dont des banques canadiennes et étrangères, des sociétés de fiducie, des sociétés de prêts, des associations coopératives de crédit et des coopératives de détaillants.

Objectifs intermédiaires



L'objectif ultime des marchés financiers du Nouveau-Brunswick est de soutenir et d'accroître la croissance et la stabilité économiques par la production d'un rendement du capital investi. Il y a plusieurs objectifs intermédiaires qui sont les moyens par lesquels l'objectif ultime des marchés

financiers du Nouveau-Brunswick sera atteint. Les objectifs intermédiaires sont les résultats sur lesquels les acteurs clés, seuls ou en collaboration, exercent une influence directe. Dans le modèle de rendement, il y a un lien étroit entre l'atteinte des objectifs intermédiaires et l'atteinte de l'objectif ultime. Si les objectifs intermédiaires sont atteints (selon les mesures du rendement), on peut déduire que l'objectif ultime sera également atteint. Les progrès de ces objectifs intermédiaires nécessiteront que les mesures du rendement soient évaluées au moins une fois par année dans le but de suivre les progrès dans le développement des marchés financiers. Les objectifs intermédiaires des marchés financiers du Nouveau-Brunswick comprennent les éléments suivants :

Établissement du financement

- *Pour s'assurer d'un niveau de financement par emprunt approprié.* Les prêts offerts aux entreprises par les investisseurs sont une source importante de fonds dans les marchés financiers. Les banques, les coopératives de crédit et les caisses populaires sont les investisseurs qui offrent le plus souvent des prêts, mais d'autres acteurs clés le font également. En 2008, environ 5,7 milliards de dollars de prêts ont été autorisés pour les entreprises commerciales du Nouveau-Brunswick.
- *Pour établir un environnement qui soutient le financement par actions.* Procurer un financement aux entreprises en échange d'actions dans l'entreprise elle-même est une autre source de fonds dans les marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Les investisseurs providentiels et les sociétés de capital de risque procurent en général cette forme de financement. Le financement par actions est souvent accordé aux entreprises potentielles qui progressent dans la « vallée de la mort ».
- *Pour faire la promotion de l'octroi de fonds aux entreprises ayant établi des priorités stratégiques.* Les fonds offerts aux termes des programmes des organismes des gouvernements fédéral et provincial représentent une bonne partie des fonds accordés aux entreprises. Des conditions générales s'appliquent généralement à l'octroi de ces fonds et il arrive souvent qu'il ne soit pas nécessaire de rembourser les fonds aux organismes subventionnaires.
- *Pour permettre la création de sociétés viables commercialement.* Lorsque le financement suffisant d'une entreprise a été établi, les probabilités qu'une entreprise devienne commercialement viable augmentent. La création et la durabilité d'une entreprise commercialement viable est un fort signe précurseur de la compétence des

investisseurs à obtenir un rendement de leur investissement, quel que soit le type d'investisseur.

Connaissances et compétences

- *Pour procurer les connaissances et les compétences nécessaires.* Le financement seul ne peut pas assurer que les entreprises seront en mesure de procurer un rendement du capital investi pour les investisseurs. Pour que l'entreprise puisse croître, des connaissances de base et avancées sont nécessaires. Le soutien aux programmes et aux professionnels permet de procurer aux entreprises les connaissances de base et avancées dont elles ont besoin. Les organisations et les personnes faisant partie de la liste des participants indirects aux marchés financiers de l'annexe D contribuent à l'atteinte de cet objectif.
- *Pour aider les entreprises en leur fournissant des connaissances spécialisées au besoin.* En plus de connaissances générales et de connaissances avancées, il arrive que des entreprises aient besoin de connaissances spécifiques comme des connaissances sur des investisseurs des marchés financiers du Nouveau-Brunswick et comment réussir à obtenir du financement (développement à l'horizontal, aide pour les plans d'entreprise, approche d'un marché, conseils d'ordre financier ou juridique, etc.). Le soutien aux programmes et aux professionnels procure souvent ce mentorat et les connaissances spécifiques nécessaires aux entreprises.

Rendement du marché

- *Pour procurer des renseignements sur les possibilités d'investissement aux investisseurs.* On obtient un équilibre entre l'offre et la demande dans les marchés financiers lorsque les entreprises à la recherche de financement à toutes les étapes sont jumelées avec les investisseurs dont la tolérance au risque et les attentes peuvent être très différentes sur l'échelle de leur rendement du capital investi. Pour promouvoir le bon jumelage de l'investisseur avec l'entreprise dans les marchés financiers du Nouveau-Brunswick, la visibilité entre les investisseurs et toutes les occasions d'investissement est nécessaire. Pour encourager un excellent rendement dans les marchés financiers du Nouveau-Brunswick, les acteurs clés des programmes de soutien et du groupe de professionnels travaillent pour procurer les renseignements disponibles à la fois aux entreprises et aux investisseurs pour faciliter le jumelage des investisseurs avec les bonnes possibilités d'investissement. Cela se fait souvent de manière informelle par le réseautage et de manière formelle par

les relations de l'entreprise entre les programmes de soutien et les professionnels et les entreprises commerciales.

- *Pour assurer la liberté d'accès aux marchés financiers.* Pour encourager des marchés financiers très performants du Nouveau-Brunswick, ils doivent être accessibles autant aux investisseurs qu'aux entreprises à la recherche de financement. Par son travail, la CVMNB appuie les marchés financiers du Nouveau-Brunswick et s'efforce d'améliorer l'accès tout en respectant son premier mandat qui consiste à protéger les investisseurs. Aux termes de l'initiative du développement des marchés *Pleines voiles*, des séminaires et des présentations sont menés chaque année en plus des sommets *Pleines voiles*.

Mesures du rendement



Les mesures du rendement suivantes sont pertinentes et constituent des paramètres importants pour l'atteinte des objectifs intermédiaires et par le fait même pour le rendement des marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Les mesures du rendement établies ont été choisies en fonction de leur validité dans l'évaluation du rendement des marchés financiers relativement à l'atteinte de l'objectif ultime qui est de produire un rendement du capital investi. Chaque mesure a également été évaluée en termes d'accessibilité aux données déjà disponibles qui peuvent être utilisées pour quantifier la mesure. Dans la plupart des cas, de nombreuses sources ont été déterminées pour chaque mesure. Cependant, dans le cas des paramètres du rendement du capital investi, les sources de données sont insuffisantes. Compte tenu de l'importance de ces paramètres en termes d'évaluation de l'atteinte de l'objectif ultime des marchés financiers, ils ont été inclus comme des mesures du rendement même si les données justificatives ne sont pas disponibles pour le moment. La mise en application de méthodes et d'approches pour réunir les données a été traitée ci-dessous dans la section *Principaux résultats*.

Les mesures du rendement sont regroupées dans le but de donner un aperçu des trois principaux éléments du rendement.

Les paramètres du volume du financement mesurent directement le montant annuel du financement des marchés financiers qui provient des sources suivantes :

1. Prêts de bailleurs de fonds (financement par emprunt)
2. Investissement par des organisations axées sur les actions (placement en actions)
3. Subventions des organismes fédéraux et provinciaux (subventions)
4. Financement par crédits d'impôt

Pour bien comprendre les marchés financiers, il est essentiel de mesurer les volumes de financement. Ces paramètres permettent d'évaluer la somme de capital dont peuvent bénéficier les entreprises et quantifient largement l'élément *Offre*.

Les paramètres du rendement du capital investi sont également fondamentaux, car ils indiquent l'importance selon laquelle les entreprises sont en mesure de produire un rendement du capital investi pour leurs investisseurs. Étant donné que l'objectif ultime de tous les marchés financiers est de produire un rendement pour ceux qui investissent dans les marchés, il est essentiel de comprendre le rendement du capital investi produit par les PAPE, les rachats, les fusions et les acquisitions.

Les paramètres de l'impact économique de base servent à surveiller concurremment les indicateurs particuliers aux marchés financiers. En le faisant, les relations entre le rendement des marchés financiers et certaines mesures de rendement de l'économie du Nouveau-Brunswick peuvent être établies.

Toutes les mesures de rendement déterminées ont été choisies pour mesurer les éléments qui contribuent et résultent des marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Lorsqu'elles sont réunies et analysées annuellement, les mesures du rendement donnent un aperçu des aspects qui influencent et régissent le rendement même des marchés. Plusieurs des mesures du rendement sont regroupées pour fournir les principaux indicateurs des marchés financiers globaux qui sont décrits dans la section qui suit.

Volumes de financement

Ces paramètres ont trait au volume des fonds investis dans les entreprises sous les principales formes d'investissement. Ces investissements comprennent ceux des bailleurs de fonds, des organisations axées sur les actions et des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux. Ces paramètres sont extrêmement importants, car ils définissent le volume de financement provenant des titres de créance, des actions et des organismes subventionnaires sur une base annuelle. Ces paramètres mesurent l'élément *Offre* des marchés financiers.

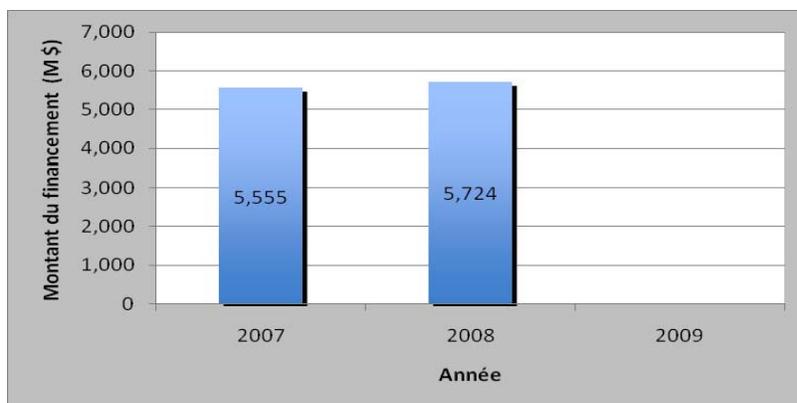
Montant annuel prêté par les bailleurs de fonds

Aucune donnée n'a été déclarée pour les coopératives de crédit, les caisses populaires ou d'autres sources de financement par emprunt dans les sources utilisées. Seules les données provenant des banques à charte étaient disponibles et ont été utilisées.

Tableau 1 : Montants prêtés par les bailleurs de fonds

Organisme de financement	2007 (M \$)	2008 (M \$)	2009 (M \$)
Banques à charte ⁱ	5 555 \$ (autorisé)	5 724 \$ (autorisé)	Non disponible
	3 006,4 \$ (à recevoir)	3 314,5 \$ (à recevoir)	
Coopératives de crédit ⁱⁱ	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Figure 6 : Montants prêtés par les bailleurs de fonds (autorisés)

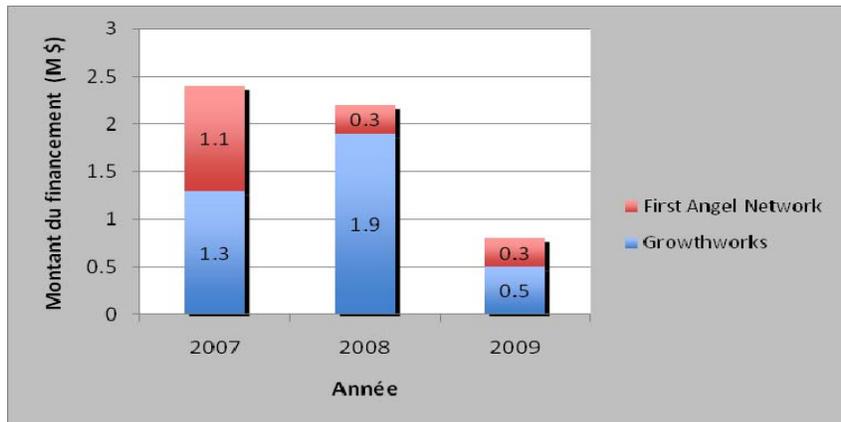


Montant annuel investi par les organismes axés sur les actions

Tableau 2 : Montant annuel investi par les organismes axés sur les actions

Organisme de financement	2007 (M \$)	2008 (M \$)	2009 (M \$)
<i>Capital-risqueurs</i>			
GrowthWorks ⁱⁱⁱ	1,3	1,9	0,5
Technology Venture Corporation ^{iv}	Non disponible	Non disponible	Non disponible
<i>Investisseurs providentiels</i>			
First Angel Network ^v	1,1	0,3	0,3

Figure 7 : Montant annuel investi par les organismes axés sur les actions

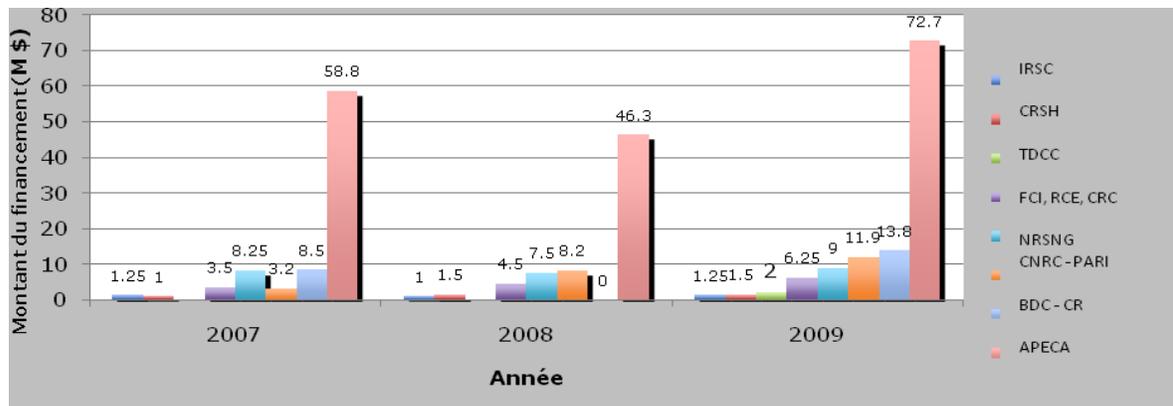


Montant annuel accordé par les organismes fédéraux et provinciaux

Tableau 3 : Montant annuel accordé par les organismes fédéraux et provinciaux

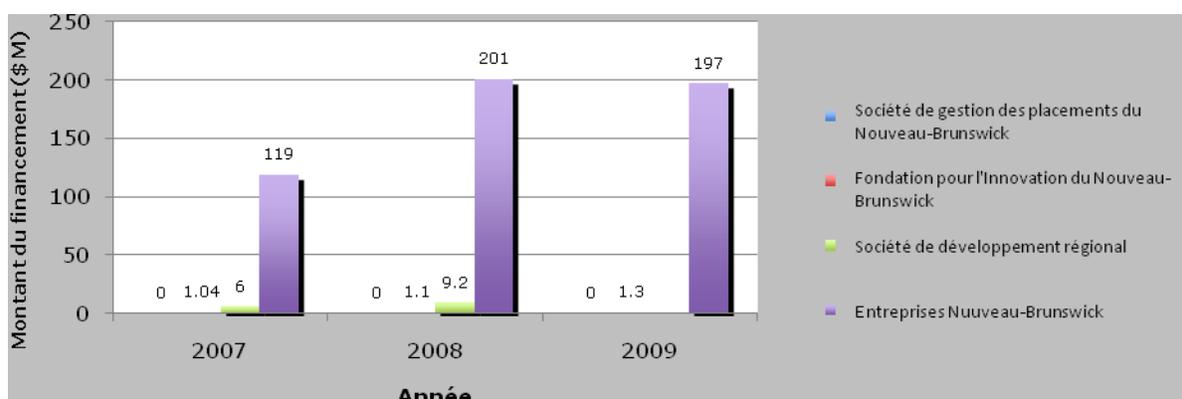
Organisme de financement	2007 (M \$)	2008 (M \$)	2009 (M \$)
<i>Organismes fédéraux</i>			
Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) ^{vi}	58,8 \$	46,3 \$	72,7 \$
Capital de risque – Banque de développement du Canada (BDC-CR) ^{vii}	8,5 \$	0 \$	13,8 \$
Conseil national de recherches du Canada – PARI (CNRC-PARI) ^{viii}	3,2 \$	8,2 \$	11,9 \$
Conseil de recherches en sciences et en génie du Canada (NSERC) ^{ix}	8,25 \$	7,5 \$	9 \$
Fondation de l'innovation du Canada, Réseaux des centres d'excellence, Chaires de recherche du Canada (FCI, RCE, CRC) ^x	3,5 \$	4,5 \$	6,25 \$
Technologies du développement durable du Canada (TDCC) ^{xi}	Non disponible	Non disponible	2 \$
Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ^{xii}	1,25 \$	1 M \$	1,25 \$
Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) ^{xiii}	1 \$	1,5 \$	1,5 \$
<i>Organismes provinciaux</i>			
Entreprises Nouveau-Brunswick ^{xiv}	119 \$	201 \$	197 \$
La Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick ^{xv}	Non disponible	1,1 \$	1,3 \$
Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick ^{xvi}	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Société de développement régional ^{xvii}	6 \$	9,2 \$	Non disponible

Figure 8 : Montant annuel accordé par les organismes fédéraux



Les chiffres permettent de constater que le plus important participant au financement accordé par les organismes fédéraux est l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA). Le financement par l'APECA est supérieur à celui de tous les autres organismes subventionnaires réunis.

Figure 9 : Montant annuel accordé par les organismes provinciaux



Le plus important participant au financement accordé par les organismes provinciaux est Entreprises Nouveau-Brunswick. À noter que la contribution au financement d'Entreprises Nouveau-Brunswick aux entreprises commerciales inclut l'aide financière sous la forme de prêts directs, de garanties de prêts, de placements en actions et de placements stratégiques.

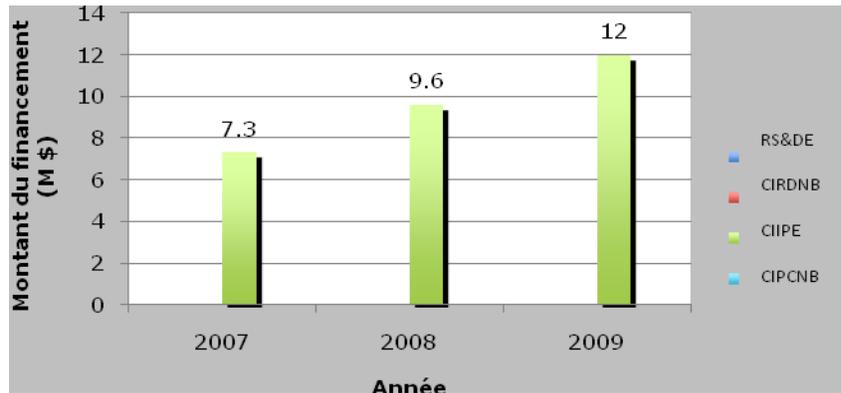
Financement par crédits d'impôt annuels

Les données soutenant le volume de financement par la majorité de crédits d'impôt n'étaient pas encore disponibles.

Tableau 4 : Financement par crédits d'impôt annuels

Crédit d'impôt	2007 (M \$)	2008 (M \$)	2009 (M \$)
Activités de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE) ^{xviii}	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Crédit d'impôt pour la recherche et le développement du Nouveau-Brunswick	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises (CIPE) ^{xix}	7,3 \$	9,6 \$	12
Crédit d'impôt fédéral à l'investissement	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Crédit d'impôt pour production cinématographique du Nouveau-Brunswick	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Figure 10 : Financement par crédits d'impôt annuels



Rendement du capital investi

Ces indicateurs de rendement indiquent quelles entreprises ont été en mesure de transformer le financement en rendement du capital investi pour leurs investisseurs. Ces indicateurs sont extrêmement importants pour la compréhension du rendement des marchés financiers, parce qu'ils démontrent l'objectif ultime des marchés financiers du Nouveau-Brunswick, qui est de produire un rendement du capital investi pour les investisseurs. Ces paramètres sont également les plus difficiles à cerner. Les moyens par lesquels les investisseurs produisent un rendement du capital investi sont en général les PAPE, les rachats, les fusions et les acquisitions. Il arrive souvent que les renseignements financiers liés à ces transactions ne soient pas accessibles au public, car les ententes incluent des sociétés privées. Même si les données ne sont pas actuellement disponibles à l'égard de ces mesures du rendement, les paramètres eux-mêmes demeurent une partie fondamentalement importante du modèle de rendement. Le besoin de mécanismes à mettre en place pour capturer ces données est discuté dans la section *Principaux résultats* ci-dessous.

Nombre annuel et valeur des premiers appels publics à l'épargne. Il s'agit de la vente ou de la distribution d'actions de sociétés fermées pour la première fois sur les marchés publics. C'est un mécanisme de sortie courant pour les investisseurs en actions intéressés principalement par la production d'un rendement du capital investi à court terme.

Tableau 5 : Nombre annuel et valeur des premiers appels publics à l'épargne

Organisme	Valeur totale des PAPE
Non disponible ^{xx}	Non disponible

Nombre annuel des rachats d'entreprise. Ils sont généralement effectués à titre de rachat de capital ou de rachat de l'entreprise par les cadres. Le rachat de capital est une forme spécialisée de capital-investissement, principalement caractérisé par des placements risqués dans des entreprises privées ou publiques dont les activités ou les stratégies subissent des changements fondamentaux. Les fonds de rachat sont souvent appelés comme tels, même si leurs mandats ne sont pas exclusivement liés au rachat. Les rachats d'entreprise par les cadres sont des rachats aux termes desquels un capital de financement est procuré pour faciliter la prise de contrôle de la totalité ou d'une partie d'une entreprise par une équipe de gestionnaires.

Tableau 6 : Nombre annuel et valeur des rachats d'entreprise

Organisme	Valeur totale du rachat
Non disponible ^{xxi}	Non disponible

Nombre annuel de fusions et d'acquisitions d'entreprises. Une fusion est un regroupement stratégique de deux entreprises. Une acquisition est le contrôle d'une entreprise par une autre.

Tableau 7 : Nombre annuel et valeur des fusions et des acquisitions

Organisme	Valeur totale de l'acquisition
Non disponible ^{xxii}	Non disponible

Impact économique

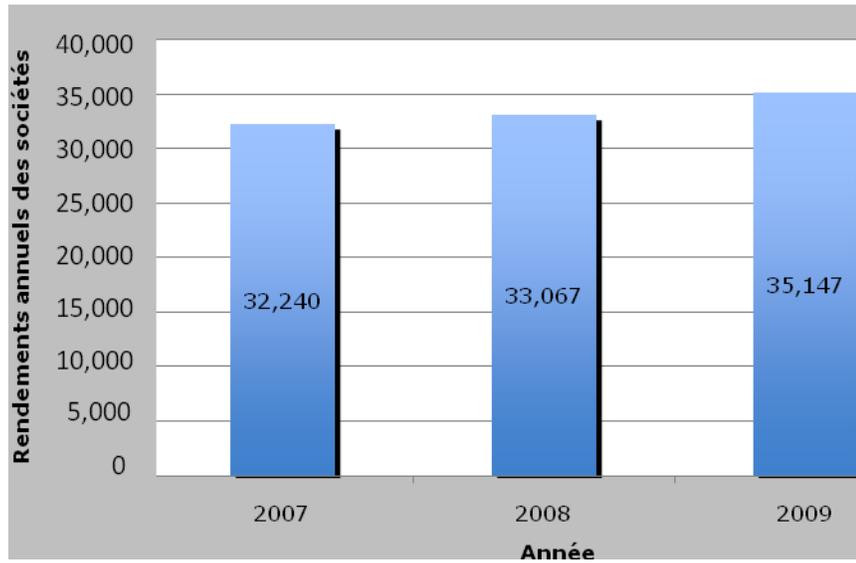
On croit généralement que des marchés financiers très performants auront un impact positif sur les résultats économiques d'une juridiction. Ces mesures du rendement se fondent principalement sur la performance de l'économie provinciale. Le mouvement de ces indicateurs à lui seul ne peut pas être considéré comme une preuve stricte de la performance des marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Cependant, les rapports entre les indicateurs économiques provinciaux et les autres indicateurs particuliers aux marchés financiers seront utiles pour mesurer l'impact direct des marchés financiers du Nouveau-Brunswick sur l'économie globale.

Nombre de nouvelles sociétés enregistrées et total

Tableau 8 : Nombre de rendements annuels pour les sociétés du Nouveau-Brunswick

	2007	2008	2009
Nombre total de rendements annuels pour les sociétés constituées en personnes morales ou enregistrées ^{xxiii}	32 240	33 067	35 147

Figure 11 : Nombre de rendements annuels pour les sociétés du Nouveau-Brunswick

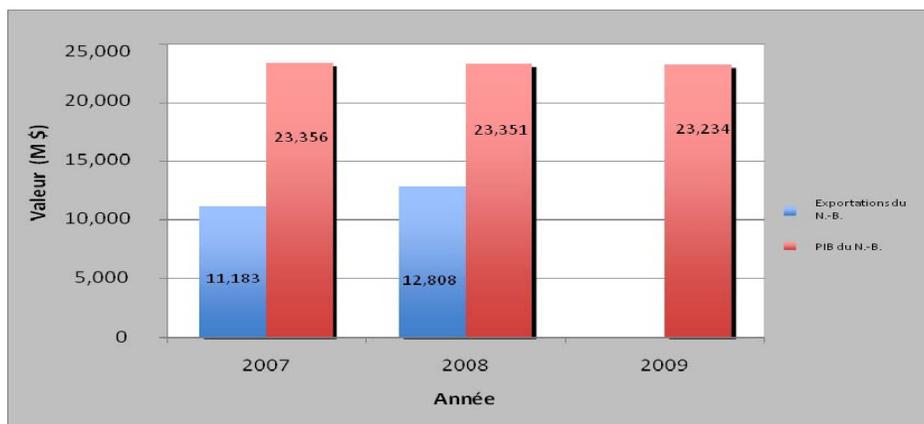


Produit intérieur brut et exportations du Nouveau-Brunswick

Tableau 9 : Produit intérieur brut et exportations du Nouveau-Brunswick

	2007	2008	2009
PIB réel du N.-B. (M \$) ^{xxiv}	23 356	23 351	23 234
Valeur des exportations du N.-B. (M \$) ^{xxv}	11 183	12 808	Non disponible

Figure 12 : Produit intérieur brut et exportations du Nouveau-Brunswick

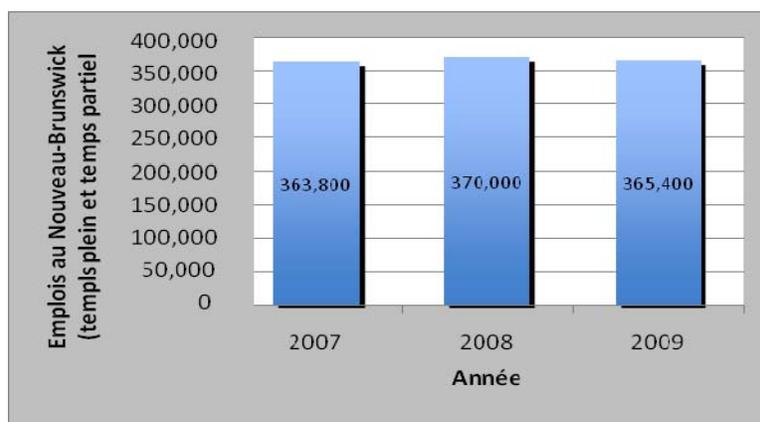


Nombre total d'emplois au Nouveau-Brunswick (temps plein et temps partiel)

Tableau 10 : Nombre total d'emplois au Nouveau-Brunswick

	2007	2008	2009
Nombre total d'emplois au N.-B. ^{xxvi}	363 800	370 000	365 400

Figure 13 : Nombre total d'emplois au Nouveau-Brunswick



Principaux indicateurs de rendement



Comprendre les principaux indicateurs des marchés financiers

Les principaux indicateurs des marchés financiers servent à mettre en relation les mesures du rendement par des façons simples et significatives pour mesurer la santé et la vivacité des marchés financiers avec le temps. Ils informent les intervenants des tendances dans la croissance et des rendements comparatifs des marchés financiers avec le temps, les mesures du rendement étant regroupées une fois par année. Les intervenants sont encouragés à utiliser ces indicateurs pour informer de leurs décisions à propos de l'établissement du budget, de la planification stratégique et de l'élaboration des politiques.

Ratios de financement normalisés

Le regroupement et le suivi des mesures du rendement indiquées ci-dessus aident à comprendre le comportement des marchés financiers du Nouveau-Brunswick d'une année à l'autre. Ces indicateurs contribuent à définir le volume et le niveau d'activités dans les marchés

financiers du Nouveau-Brunswick. Ils n'aident cependant pas à comprendre le rendement des marchés financiers par rapport au rendement global de l'économie du Nouveau-Brunswick. Ils ne sont pas non plus utiles dans la comparaison du rendement des marchés financiers du Nouveau-Brunswick avec d'autres marchés financiers d'autres juridictions. Par conséquent, les ratios de financement normalisés suivants sont présentés comme le premier indicateur de rendement des marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Pour tenir compte des trois principales sources de financement dans les marchés financiers du Nouveau-Brunswick, chacun est représenté par un ratio distinct : le ratio du financement par emprunt, le ratio des placements en actions et le ratio des subventions. Le total des investissements de ces trois sources est représenté par le ratio d'investissement total. Dans chaque cas, on calcule le ratio en divisant le volume des investissements annuel dans les marchés financiers du Nouveau-Brunswick par le produit intérieur brut réel (PIB) de la province. Ces ratios offrent deux principaux avantages :

- *Capacité de comparer le rendement des marchés financiers avec le rendement de l'économie provinciale.* La croissance dans les marchés financiers d'une année à l'autre suggère une situation positive. Cependant, si l'économie globale de la province croît à un rythme beaucoup plus rapide, le rendement des marchés financiers serait considéré comme moins impressionnant. Par le biais du ratio de financement normalisé, nous pouvons tenir compte du rendement relatif des marchés financiers et de l'économie globale. D'une année à l'autre, ces ratios aideront à dresser un tableau plus précis du rendement des marchés financiers.
- *Capacité de comparer le rendement des marchés financiers du Nouveau-Brunswick avec celui des marchés financiers d'autres juridictions.* Il est difficile de comparer les marchés financiers du Nouveau-Brunswick avec ceux d'autres juridictions qui ont une économie plus large. Il est difficile de savoir si les marchés financiers d'autres juridictions sont plus substantiels que ceux du Nouveau-Brunswick parce que leur rendement est supérieur ou s'il s'agit simplement du résultat de synergies créées par une économie plus large. En utilisant le PIB provincial comme un moyen de normaliser les volumes de financement, on peut trouver le sens du rendement relatif des marchés financiers. De cette façon, les résultats plus importants entre les deux provinces suggèrent que la juridiction qui a le niveau le plus élevé d'investissements dans les marchés financiers contribue à son PIB.

Tableau 11 : Ratios de financement normalisés

Source de financement	2007 (PIB = 23 356 M \$)		2008 (PIB = 23 351 M \$)		2009 (PIB = 23 234 M \$)	
	Investissement total	Investissement/ Ratio PIB	Investissement total	Investissement/ Ratio PIB	Investissement total	Investissement/ Ratio PIB
Financement par emprunt	5 555 M \$	23,8 %	5 724 M \$	24,5 %	Non disponible	Non disponible
Placement en actions	0 M \$	0 %	0,6 M \$	0,003 %	1,1 M \$	0,005 %
Subventions	242 M \$	1,0 %	306 M \$	1,3 %	329 M \$	1,42 %
Investissement total	5 797 M \$	24,8 %	6 030 M \$	25,8 %	Non disponible	Non disponible

Figure 14 : Investissements annuels dans les marchés financiers par rapport au PIB du Nouveau-Brunswick

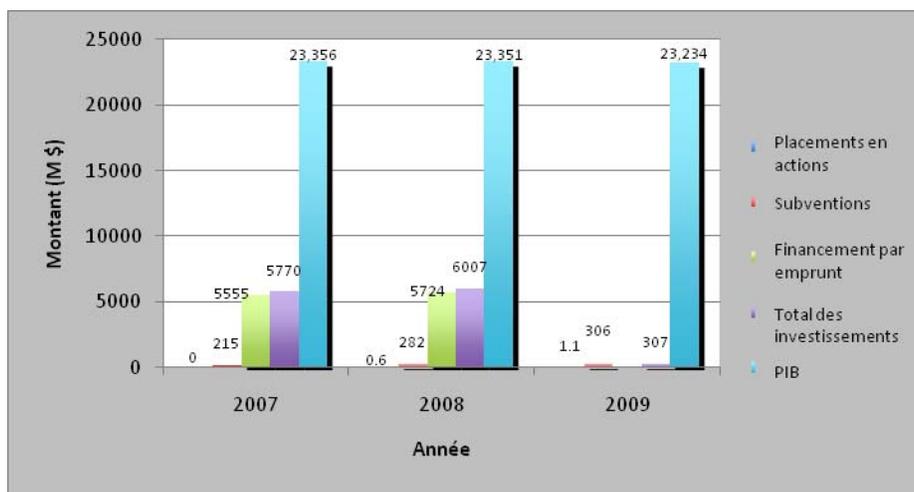
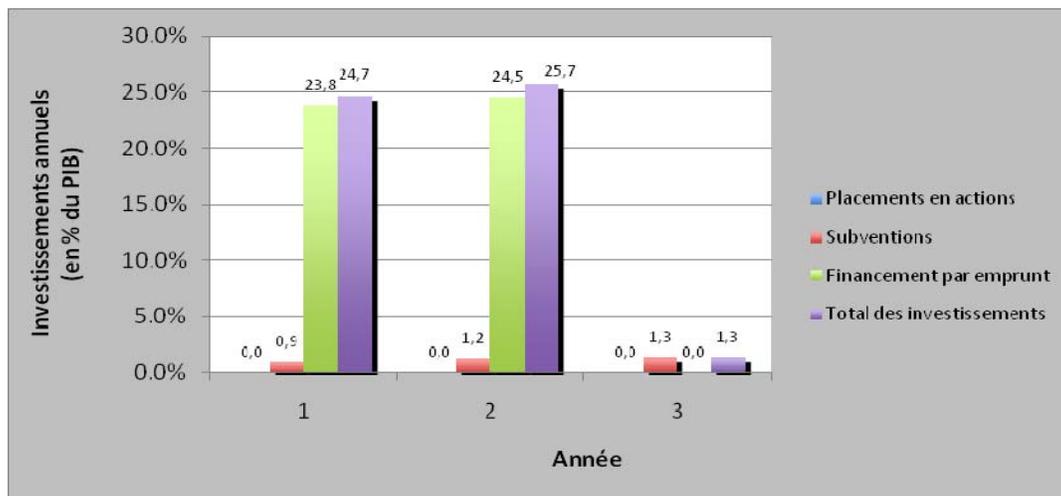


Figure 15 : Investissements dans les marchés financiers du Nouveau-Brunswick à titre de pourcentage du PIB



Financement par actions

Comme il a été mentionné plus haut, il existe trois sources de financement pour les marchés financiers : le financement par emprunt, le placement en actions et les subventions.

Le financement par emprunt constitue une très grande proportion du financement des marchés financiers. Les méthodes utilisées par les banques qui régissent les prêts sont très bien établies par les sièges sociaux des sociétés qui sont surtout situées à l'extérieur du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique. Souligner les possibilités pour améliorer les marchés financiers du Nouveau-Brunswick aux banques ne changera probablement pas ces méthodes.

Les organismes des gouvernements provincial et fédéral et les programmes offrent des subventions. Le volume des fonds offerts aux marchés financiers est significatif. Les organismes subventionnaires sont habituellement ouverts au rajustement de leur approche et aux critères pour le financement en réaction à l'évolution de la conjoncture économique. Il est cependant peu probable que l'important financement qui est déjà offert par ces organismes augmente de façon considérable au cours des prochaines années et en réalité, c'est peut-être le contraire qui va se produire.

Cependant, le financement par le placement en actions dans les marchés financiers des PME a le potentiel d'être influencé de façon positive et appuyé par les intervenants des marchés financiers.

Pour cette raison, un tableau de bord du financement par action a été créé. Il consiste en la réorganisation des mesures du rendement déjà déterminées qui ont un lien important avec le placement en actions. Fondé sur la tendance de chacune des mesures du rendement du tableau de bord, chacun serait assigné une couleur des feux de circulation dans la colonne de la santé générale. La couleur rouge indiquerait qu'une mauvaise tendance d'investissement ou qu'une contribution aux marchés financiers est en train de se produire et qu'il peut être nécessaire de mettre en application un soutien ou des stratégies supplémentaires. La couleur jaune indiquerait une tendance neutre ou peut-être le début d'une tendance négative pour les mesures du rendement. Il peut être considéré qu'un soutien ou une nouvelle mesure crée une tendance positive. La couleur verte indiquerait une tendance positive pour les mesures de rendement. Il n'est probablement pas nécessaire de soutenir ces paramètres et des efforts et des ressources supplémentaires devraient être mis pour l'amélioration des paramètres de couleur jaune ou rouge.

Pour le moment, nous ne disposons pas de données suffisantes pour conclure de façon positive à une tendance générale pour les paramètres. La santé générale de ces paramètres peut être mieux comprise et classée avec les données supplémentaires qui seront recueillies au cours des prochaines années, tel qu'il est indiqué dans la section *Principaux résultats*.

Tableau 12 : Placement en action des marchés financiers du Nouveau-Brunswick

Mesures du rendement	2007	2008	2009	Santé générale
CIIPE	7,3 M \$	9,6 M \$	12 M \$	À déterminer
Capital de risque	0 M \$	0,3 M \$	0 M \$	À déterminer
Investisseurs providentiels/FAN	0 M \$	0,3 M \$	1,1 M \$	À déterminer
CNRC-PARI	1,7 M \$	1,9 M \$	1,1 M \$	À déterminer
Rendements annuels des sociétés du Nouveau-Brunswick	32 240	33 067	35 147	À déterminer

Objectif ultime des marchés financiers du Nouveau-Brunswick

Objectif ultime des marchés financiers du N.-B.

Favoriser la vigueur économique et la stabilité par la production de rendement du capital investi

Produit un rendement sur les investissements pour ceux qui investissent des fonds dans les marchés financiers

Fournit du capital de risque à tous les stades de la croissance avec une source pour les fonds

Comme nous l'avons dit précédemment, tous les marchés financiers, qu'importe leur taille ou leur volume, partagent le même objectif ultime fondamental : produire un rendement du capital investi pour les investisseurs dans les marchés financiers. Les marchés financiers du Nouveau-Brunswick ne font pas exception. Ils produisent un rendement du capital investi en fournissant aux entreprises des fonds qui alimentent la création, l'innovation et la croissance. Lorsque les entreprises réussissent à créer, à innover et à croître, les investisseurs sont en mesure de réaliser un rendement sur leur investissement dans les marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Les investisseurs doivent avoir confiance dans leur capacité de produire un rendement du capital investi en réalisant des taux de rendement raisonnables avec le temps. Ce principe est fondamental pour la durabilité à long terme des marchés financiers du Nouveau-Brunswick et de la province dans son ensemble. S'ils n'ont pas confiance, ils chercheront d'autres marchés financiers pour produire un rendement du capital investi et l'élément *Offre* des marchés financiers du Nouveau-Brunswick se rétrécira. La motivation pour le soutien et l'amélioration du rendement des marchés financiers du Nouveau-Brunswick est évidente. C'est le principal participant à l'économie du Nouveau-Brunswick d'où proviennent toutes les autres contributions, comme la recherche, la main-d'œuvre ou le flux des investissements futurs. Des marchés financiers du Nouveau-Brunswick forts et très performants

contribueront de façon positive à la vigueur et à la stabilité de l'économie du Nouveau-Brunswick aujourd'hui et pour les générations futures.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Pendant cette initiative, le Barrington Consulting Group a fait de nombreuses observations liées aux marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Ces observations ont été formées par le processus d'entrevue des intervenants, pendant l'étape du modèle de rendement du développement des marchés financiers et pendant les étapes de collecte des données et de l'analyse. En se fondant sur les connaissances et l'expérience des promoteurs du projet et les membres de l'équipe de conseillers, les principaux résultats ont été élaborés. Ils sont fournis dans le but de faciliter les discussions chez les intervenants et, au bout du compte, pour relever des défis courants concernant les marchés financiers du Nouveau-Brunswick.

Vigueur actuelle des marchés financiers du Nouveau-Brunswick

Diversité des participants directs aux marchés financiers

Les marchés financiers du Nouveau-Brunswick tirent avantage d'un ensemble diversifié de personnes et d'organisations qui y contribuent, directement et indirectement.

Il est possible de trouver le réseau des investisseurs providentiels du Nouveau-Brunswick (Formalized Angel Network – FAN) par des appels téléphoniques bien placés, et le Nouveau-Brunswick est desservi par un réseau d'investisseurs providentiels officiel dont le rôle principal est de soutenir les sociétés de notre région. Par le biais de ce réseau, les entrepreneurs peuvent entrer en contact avec des entrepreneurs chevronnés, des professionnels et des investisseurs potentiels.

La Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB) a reçu quarante millions de dollars du gouvernement provincial pour soutenir l'innovation au Nouveau-Brunswick. Dans d'autres juridictions, la FINB serait appelée un « fonds souverain ». Un fonds souverain consiste en du capital mis de côté par une juridiction pour être utilisé à des fins d'investissements qui favoriseront l'économie de la juridiction. Le rôle de la FINB est de soutenir les sociétés pendant les étapes de la recherche appliquée et du financement, celles de la « vallée de la mort ». Depuis sa création, cet organisme a financé 23 entreprises commerciales à leurs tout débuts et a versé directement plus de 17 millions de dollars dans plus de 750 projets de recherche appliquée.

En termes de placements de capital de risque, le Nouveau-Brunswick est habituellement servi par la Banque de développement du Canada et GrowthWorks. Les deux organismes ont toujours des bureaux locaux dans la province. Cependant, compte tenu de la conjoncture actuelle, le nombre et la valeur des investissements dans les PME du Nouveau-Brunswick ont diminué.

Participants indirects actifs et engagés dans les marchés financiers

Les marchés financiers du Nouveau-Brunswick ont de nombreux participants indirects qui ont été mentionnés plus tôt dans le rapport. Ils sont des composantes de formation et de mentorat importantes qui soutiennent la création de connaissances et le perfectionnement de nos entrepreneurs. Ils sont extrêmement passionnés et soutiennent les marchés financiers vivants et durables du Nouveau-Brunswick.

Un esprit d'entreprise fort

Avec les années, le Nouveau-Brunswick a développé un esprit d'entreprise fort. Il y a de nombreux exemples de Néo-Brunswickois qui ont déterminé et développé des possibilités de marchés et créé des entreprises commerciales prospères. Il y a au Nouveau-Brunswick des entrepreneurs qui ont travaillé à l'extérieur de la province et sont retournés munis de meilleures connaissances et de compétences de niveau international. En outre, un grand nombre d'entrepreneurs locaux ont des liens avec des sociétés du Nouveau-Brunswick comme Spielo Manufacturing Inc., Kinek Technologies Inc. et NBTel (qui fait maintenant partie de Bell Aliant). Dans ces organisations, ils ont acquis de l'expérience dans l'élaboration, la conception et le marketing des solutions technologiques et la collaboration avec des sociétés technologiques.

Possibilités d'amélioration

Investissement accru du capital de risque de l'étranger

Au cours des années, des investissements ont été effectués pour des entreprises du Nouveau-Brunswick par des sociétés de capital de risque basées à l'extérieur de la province et de la région. Dans l'annexe A, on appelle ces sociétés « sociétés de capital de risque de l'extérieur du Nouveau-Brunswick ». Il ne faut pas sous-estimer l'importance de ces types d'investissement. Ces sociétés n'ont aucune obligation d'investir dans les sociétés du Nouveau-Brunswick. Elles le font dans l'espoir de dégager des rendements intéressants sur leurs investissements. Elles ont choisi librement des entreprises du Nouveau-Brunswick pour investir au lieu d'autres possibilités d'investissement. C'est un excellent signe de la vigueur de l'entreprise et de leur confiance dans ces investissements. Bien que ce soit un signe positif depuis quelques années, des intervenants

ont suggéré que le Nouveau-Brunswick n'attire pas dernièrement ce type d'investissement de l'extérieur. Plusieurs raisons expliquent cette situation comme les problèmes de transport et le manque de succès vérifiables. Le Nouveau-Brunswick possède un certain nombre de sociétés de capital de risque mieux préparées pour atteindre ce stade au cours des prochaines années. Il faut consacrer plus d'efforts pour que le Nouveau-Brunswick devienne un environnement encore plus ouvert et invitant pour les sociétés de capital de risque étrangères. Ces obstacles ont déjà fait l'objet de discussion et devront être encore plus analysés pour attirer encore plus ce type d'investissement.

Amélioration de l'efficacité de la commercialisation par les universités

Les universités du Nouveau-Brunswick s'intéressent à la recherche fondamentale et à la recherche appliquée et obtiennent des résultats qui sont reconnus mondialement dans un certain nombre de domaines. L'Université du Nouveau-Brunswick, qui se charge d'environ 75 % de la recherche universitaire dans la province, a accru son budget de financement de la recherche de 20 millions de dollars environ à 50 millions de dollars par année au cours des cinq dernières années. Il y a eu beaucoup d'histoires à succès dans la commercialisation de la recherche en milieu universitaire. Cependant, les intervenants continuent de mettre l'accent sur le besoin de développer la commercialisation dans les universités du Nouveau-Brunswick. C'est une caractéristique commune des universités présentes dans des juridictions où se trouvent des marchés financiers performants. La recherche pure et fondamentale qui n'est peut-être pas le résultat de la création directe de rendement du capital investi par la commercialisation est un rôle important joué par les universités. Cependant, il faut aussi donner la priorité à la recherche appliquée dont le but principal est de commercialiser les nouvelles technologies.

Mise en application de méthodes pour la collecte des données

Pour mieux comprendre les marchés financiers du Nouveau-Brunswick, il faudra obtenir des données qui ne sont pas actuellement disponibles. Il est recommandé que les méthodes mises en application pour la collecte des données aient trait aux domaines suivants :

1. *Rendement du capital investi.* Il est difficile d'obtenir du domaine public le nombre et la valeur des rachats, des fusions et des acquisitions, car il n'y a pas de conditions des entreprises pour divulguer cette information. Il est donc très difficile de comprendre l'impact des marchés financiers du Nouveau-Brunswick sur le rendement du capital investi. Les professionnels participant au placement en actions (les cabinets d'avocats et les cabinets comptables) démontrent une volonté d'adopter des méthodes pour réunir

et communiquer ces données dans une forme globale. Comme ils constituent la principale source de renseignements sur les investissements locaux comme les fusions, les rachats et les investissements de capital de risque, leur participation est essentielle pour mieux comprendre les marchés financiers du Nouveau-Brunswick.

2. *Quantification et segmentation du marché non réglementé.* Au Canada, les entreprises peuvent lever du capital en vendant des titres, comme les actions ordinaires et les obligations, sans fournir de prospectus en autant qu'elles puissent avoir droit à une exemption de prospectus appropriée. Lorsqu'une entreprise lève du capital de cette manière, elle émet des titres d'un marché non réglementé et lève du capital dans le marché non réglementé. Selon les recherches de la CVMNB, le marché non réglementé du Nouveau-Brunswick est passablement important. En 2009, les entreprises du Nouveau-Brunswick ont levé environ 19,4 millions de dollars provenant du Nouveau-Brunswick et environ 106,5 millions de dollars provenant de l'extérieur du Nouveau-Brunswick (Ontario, Alberta, Québec, etc.). Il serait utile d'obtenir des renseignements supplémentaires sur la taille et la segmentation du marché non réglementé pour la quantification de l'entité des marchés financiers du Nouveau-Brunswick.
3. *Nombre de sociétés de taille moyenne.* Les grandes sociétés désirent souvent faire l'acquisition de sociétés de taille moyenne (de 101 à 999 employés). L'identification d'une source de données fiable et la collecte active de renseignements sur le nombre et la croissance des sociétés de taille moyenne dans la province peut donner approximativement les possibilités de réalisation du rendement du capital investi par le biais de fusions et d'acquisitions de ces entreprises.
4. *Nombre de participants aux programmes orientés sur les affaires et axés sur les talents d'entrepreneurs.* Comprendre le nombre de participants dans les programmes de formation de ce type aide à comprendre l'élément *Demande* des marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Il est important de le mesurer, car cela peut servir à évaluer la prévalence et l'intérêt des Néo-Brunswickois pour la création d'entreprises. Ces renseignements servent également à évaluer la contribution de nombreux participants indirects aux marchés financiers. Il faut dresser une liste exhaustive de toutes les organisations offrant des programmes de formation axés sur les affaires misant sur les talents d'entrepreneurs dans la province. Il faut ensuite mettre en place une méthode pour réunir régulièrement les données de chaque organisation concernant le nombre de personnes participant à ces programmes.

Une partie du mandat de la CVMNB consiste à appuyer les marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Si vous avez des suggestions à faire à la CVMNB, vous pouvez communiquer avec elle à information@nbsc-cvmnb.ca.

ANNEXE A – PARTICIPANTS DIRECTS

La Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick

La Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB) est un organisme indépendant qui soutient le développement de l'innovation au Nouveau-Brunswick. Son mandat est de renforcer la capacité d'innovation du Nouveau-Brunswick par des investissements dans la recherche appliquée et dans les nouvelles entreprises axées sur la croissance.

Ce modèle est unique dans ce sens que les investissements qui sont effectués comblent une lacune qui existe entre la recherche et l'entreprise, et accélère le développement et la commercialisation d'idées qui ont un impact sur l'économie du Nouveau-Brunswick.

Les priorités stratégiques sont les suivantes :

- Recherche appliquée et commercialisation. La FINB soutient la recherche appliquée par des projets de financement qui démontrent les possibilités de commercialisation et l'impact économique pour la province, ses universités, ses collèges communautaires et ses organismes de recherche.
- Création et développement des entreprises. La FINB soutient la création et le développement des entreprises en offrant le capital de risque, un soutien professionnel et des possibilités de réseautage à des sociétés qui misent sur l'innovation pour croître.
- Investissement de capital de risque. La FINB soutient les marchés financiers du Nouveau-Brunswick en offrant du capital de risque sous forme de placement en actions et en attirant d'autres investisseurs en actions et de capital de risque dans la province.
- Développement des talents. La FINB soutient la conservation, le recrutement et le perfectionnement des meilleurs innovateurs et entrepreneurs en leur offrant le financement, l'expertise, la reconnaissance et l'encouragement dont ils ont besoin pour réussir.

Investisseurs individuels providentiels

Les investisseurs providentiels sont des personnes qui investissent dans les entreprises en vue d'un rendement supérieur à celui qu'ils obtiendraient par des investissements plus traditionnels. Les investisseurs providentiels individuels peuvent être accrédités ou non. Beaucoup sont des

entrepreneurs prospères qui désirent aider d'autres entrepreneurs à bien faire démarrer leur entreprise. Ils font habituellement le pont entre l'étape d'autofinancement de l'entreprise et le point auquel une entreprise a besoin du niveau de financement qu'une société de capital de risque peut offrir. Aux fins de la présente étude, les investisseurs providentiels individuels sont distincts des fondateurs, des amis et des membres de la famille.

Entrepreneurs

On peut définir le terme entrepreneur de plusieurs façons. En général, un entrepreneur est une personne qui recherche des occasions. Aux fins de la présente étude, le terme entrepreneur est utilisé de façon interchangeable avec celui de fondateur d'une entreprise qui crée de la valeur en offrant un produit ou un service, en se taillant une place dans un marché qui n'existe peut-être pas encore. Les entrepreneurs ont tendance à trouver des débouchés et à les exploiter en organisant leurs ressources de manière efficace pour obtenir des résultats qui changent les interactions existantes dans un secteur donné. Les observateurs les considèrent comme prêts à accepter un niveau élevé de risques personnels, professionnels ou financiers pour exploiter ces débouchés.

Fondateurs, amis et membres de la famille

En général, on accepte que le groupe appelé Fondateurs, amis et membres de la famille verse la première et peut-être la plus importante contribution à de nombreuses nouvelles entreprises. La nature des investissements effectués par ce groupe rend très difficile l'évaluation de leur contribution aux marchés financiers. Ces arrangements de financement ne comportent pas d'exigences pour la déclaration et il arrive souvent qu'aucun document n'officialise les transactions.

First Angel Network

Le First Angel Network (FAN) est un organisme à but non lucratif créé pour combler l'écart entre les entrepreneurs et le capital dans le Canada atlantique par les communications, la formation et le réseautage. FAN est un organisme composé de membres qui offre un forum pour les investisseurs providentiels dans le but d'accroître leur exposition à la qualité, d'augmenter les possibilités d'investissement déjà analysées et d'étendre leur réseau d'investisseurs poursuivant les mêmes objectifs. FAN offre aussi aux entrepreneurs qualifiés l'occasion d'approcher une communauté d'investisseurs actifs accrédités. FAN est le seul réseau d'investisseurs providentiels présent dans les provinces maritimes et est membre de la National Angel Capital Organization (NACO).

Sociétés de capital de risque

Technology Venture Corporation

Technology Venture Corporation (TVC) est une entreprise basée à Moncton dont le rôle est de procurer du capital en échange d'actions dans l'entreprise financée. TVC croit que l'investissement de capital dans de bonnes entreprises et le partenariat avec des entrepreneurs de talent partageant les mêmes valeurs permettra de produire des leaders prospères.

Sociétés de capital de risque de l'extérieur du Nouveau-Brunswick

Les investissements par ces sociétés de capital de risque dans la province sont un indicateur très important du dynamisme de nos marchés financiers. En général, elles n'ont pas d'exigences pour financer la croissance des sociétés situées dans notre province, et lorsqu'elles choisissent de le faire, c'est une indication que les sommes investies au Nouveau-Brunswick produiront un rendement plus élevé et de plus grandes possibilités de produire un rendement du capital investi que les autres possibilités ailleurs. Pour cette raison, le nombre et la valeur des investissements effectués par les sociétés de capital de risque de l'extérieur de la province procurent une bonne indication de la qualité des possibilités d'investissement à un moment donné.

Un certain nombre d'investissements ont été effectués depuis 2003. En voici des exemples :

- Q1 Labs - Polaris Venture Partners (Boston et Seattle), Menlo Ventures (Californie), Globespan Capital Partners (Vancouver)
- AHI - Kyoto Capital Partners (Vancouver)
- Radian 6 – Brightspark Ventures, Summerhill Venture Partners (Toronto, Ottawa, Boston)
- Anyware – Export Development Corporation (Toronto)

GrowthWorks

GrowthWorks est un chef de file reconnu parmi les sociétés de capital de risque canadiennes qui se spécialisent dans la gestion et la croissance de fonds de capital de risque. GrowthWorks gère un actif total d'environ 1 milliard de dollars, dont 670 millions de dollars en fonds de capital de risque.

GrowthWorks a évolué à la suite de la fusion de fonds d'investissement des travailleurs dans la région.

Entreprises Nouveau-Brunswick

Entreprises Nouveau-Brunswick offre de nombreux services aux entreprises du Nouveau-

Brunswick pour les aider dans leur croissance :

- Programme de croissance des entreprises du Nouveau-Brunswick. Le Programme de croissance des entreprises du Nouveau-Brunswick comporte deux objectifs : créer des possibilités d'emplois durables au Nouveau-Brunswick en offrant des incitatifs financiers permettant aux petites entreprises de profiter des occasions dans les secteurs économiques visés, et stimuler l'investissement de capitaux pour le démarrage d'une petite entreprise, l'expansion, la diversification, l'innovation et l'augmentation de la productivité.
- L'aide financière au Programme de l'industrie offre un financement pour les dépenses en capital et les fonds de roulement pour permettre l'établissement, l'expansion ou le maintien d'industries admissibles.
- Le Programme d'adoption et de commercialisation de technologie (PACT) offre de l'aide aux sociétés de fabrication et à certaines sociétés de services pour les aider à combler l'écart entre l'aide financière de l'innovation technologique et les besoins du développement du produit avant la commercialisation.
- Le Programme d'aide au commerce vise à initier les entreprises du Nouveau-Brunswick à l'exportation et à la pénétration de nouveaux marchés à l'extérieur des marchés du Canada atlantique.

Banque de développement du Canada

La Banque de développement du Canada (BDC) fournit aux entrepreneurs des services de financement, de capital de risque et de consultation sur mesure et s'intéresse aux petites et moyennes entreprises (PME). Les services de la BDC, dont le siège social est situé à Montréal, sont offerts partout au Canada dans les deux langues officielles par un réseau de plus de 100 bureaux.

Banques à charte canadiennes

Le secteur bancaire comprend 22 banques nationales, 26 filiales de banques étrangères, 22 succursales de banques étrangères offrant tous les services et sept succursales de prêts de banques étrangères présentes au Canada. Au total, ces institutions gèrent près de 2,9 billions de dollars d'actif.

À l'instar des principaux acteurs du secteur financier canadien, les banques servent également des millions de clients. Parmi ces clients, on compte des personnes, des petites et moyennes

entreprises, des grandes sociétés, des gouvernements, des investisseurs institutionnels et des organismes à but non lucratif.

Les grandes banques canadiennes offrent toute une gamme de services bancaires, d'investissement et financiers. Ils disposent de réseaux de distribution à l'échelle nationale et sont également actifs aux États-Unis, en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Asie et dans d'autres parties du monde. Près de la moitié de leurs revenus sont produits à l'extérieur du Canada.

De nombreuses grandes banques internationales sont présentes ici — par une filiale, un bureau de représentation ou une succursale d'une banque d'origine. La plupart se spécialisent dans les services bancaires aux grandes entreprises et d'investissement (ex. : financement de créneaux) et n'ont qu'un ou deux bureaux ou succursales. Une exception notable est la Banque HSBC Canada, qui offre de nombreux services aux particuliers dans ses succursales canadiennes.

Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick

La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (SGPNB) est le fiduciaire et le gestionnaire des placements de l'actif de la caisse des régimes de retraite pour environ 49 000 membres du service public et participants au régime de retraite des enseignants et au régime de retraite des juges de la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick.

La première mission de la Société est d'accroître la valeur à long terme des caisses de retraite qu'elle gère et d'aider les promoteurs de régime à respecter les engagements qu'ils ont pris envers leurs participants.

La SGPNB est l'un des rares gestionnaires de caisses de retraite institutionnelles du Canada qui ont conçu consciemment un portefeuille d'investissements distinct pour ainsi évaluer les possibilités d'investissements locaux.

Coopératives de crédit et caisses populaires

Lorsqu'on compare les coopératives de crédit et les caisses populaires aux banques, leur taille plus petite, leurs services réduits et le modèle des membres sont les principales caractéristiques du système des coopératives de crédit et des caisses populaires. Tous les membres détiennent des parts égales, quel que soit le nombre de parts qu'ils détiennent individuellement ou l'importance de leurs dépôts respectifs. Chaque membre a son mot à dire dans la direction de la coopérative, et a en général le droit d'être élu au conseil d'administration.

ANNEXE B – ORGANISMES DE FINANCEMENT FÉDÉRAUX

Agence de promotion économique du Canada atlantique

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) travaille en collaboration avec les entreprises et les collectivités pour rendre l'économie du Canada atlantique plus innovatrice, plus productive et plus compétitive. L'APECA a créé divers programmes pour atteindre cet objectif :

- Le Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA) encourage le partenariat chez les entreprises du secteur privé, les universités, les collèges et d'autres institutions de recherche pour concevoir des produits et services et améliorer les produits et services existants.
- Le Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique (PCICA) fait la promotion du commerce international et attire les investisseurs.
- Le Fonds Chantiers Canada (FCC) offre du financement pour les projets d'infrastructure municipaux, surtout dans les petites collectivités. Il vise à améliorer les infrastructures dans des domaines comme l'eau, les eaux usées, la culture et les loisirs.
- Le Programme de développement des entreprises (PDE) aide à mettre sur pied, à agrandir ou à moderniser une entreprise. Il peut aussi fournir de l'aide financière pour développer des idées innovatrices et améliorer la compétitivité. Le programme vise les petites et moyennes entreprises (PME) et donne accès à des contributions sans intérêt, non garanties. Les organismes sans but lucratif qui offrent des services d'appoint aux entreprises peuvent également être admissibles à une aide.
- Le Programme de financement des petites entreprises du Canada (FPEC) cherche à rendre plus accessible l'octroi de prêts pour des terrains, des immeubles et du matériel de production servant à l'établissement et à l'expansion des petites entreprises.
- L'Entente Canada-provinces de l'Atlantique sur la promotion du commerce extérieur (EPCE) aide les exportateurs établis à étendre leurs activités dans de nouveaux marchés diversifiés. Elle aide également les nouveaux exportateurs à démarrer.
- Le Fonds d'adaptation des collectivités (FAC) offre du financement pour les projets qui créeront des emplois et des possibilités d'emplois dans des collectivités qui sont durement touchées par le repli économique. Les activités soutenues par le Fonds comprennent des initiatives en sciences et en technologie, des plans de transition de la collectivité qui encouragent le développement économique et d'autres mesures pour

faire la promotion de la diversification économique dans les collectivités touchées.

- Le Fonds des collectivités innovatrices (FCI) permet d'investir dans des projets stratégiques qui bâtissent les économies des collectivités du Canada atlantique.
- Le programme Infrastructures de loisirs du Canada (ILC) offre du financement pour des projets visant à réhabiliter les installations de loisirs au Canada, dont des améliorations et des réparations d'actifs existants et des nouvelles constructions qui ajoutent ou remplacent des infrastructures de loisirs existantes.
- Les stratégies d'exportation sectorielle soutiennent le développement des exportations pour des secteurs particuliers au Canada atlantique.
- Le Programme de capital d'appoint est une initiative fondée sur la communauté offerte par les Corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC) qui offre toute une gamme d'options de financement souples aux entrepreneurs.
- La mesure Formation en commerce et développement des compétences aide les entrepreneurs des petites et moyennes entreprises à acquérir des compétences en exportations et les connaissances dont ils ont besoin pour atteindre la rentabilité.
- L'Initiative pour jeunes entrepreneurs (IJE) fournit une aide financière aux organismes sans but lucratif, aux collèges, aux universités et aux municipalités pour le perfectionnement des compétences en affaires et une aide financière aux entrepreneurs du Canada atlantique âgés de moins de 35 ans.
- L'Initiative Femmes en affaires offre une aide financière aux organismes à but non lucratif pour aider les femmes propriétaires d'entreprise à trouver les ressources dont elles ont besoin pour améliorer leur croissance et leur compétitivité.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) est l'instrument national servant à effectuer des placements stratégiques en sciences et en technologie au Canada. Le CRSNG soutient à la fois la recherche en milieu universitaire de base par des subventions de recherche et la recherche de projets par des associations avec les universités, les gouvernements et le secteur privé, ainsi que la formation avancée à l'égard de personnes hautement qualifiées.

Conseil national de recherches du Canada

Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) aide les sociétés canadiennes à utiliser les nouvelles technologies. Par des collaborations de recherche et des associations, des innovations dans la communauté, le soutien du secteur et des possibilités de commercialisation, les entreprises canadiennes profitent de leur expertise et des technologies tout en augmentant leurs propres possibilités d'innovation. Le CNRC vise à atteindre ces objectifs en travaillant avec les clients de nombreuses façons :

- Le CNRC est une ressource en matière de recherche, de développement et d'innovation technologique.
- De St. John's à Victoria, le CNRC exploite des centaines d'installations en recherche et de développement haut de gamme.
- Le CNRC offre de nombreuses possibilités d'obtention de permis en technologie pour les entreprises et l'industrie.
- Le Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC (CNRC-PARI) soutient les PME canadiennes qui font preuve d'innovation : croissance plus vigoureuse, croissance plus rapide et croissance plus importante grâce à la technologie.
- Le CNRC joue un rôle primordial en procurant au Canada des renseignements stratégiques sur les sciences et les technologies à des centres de sciences et de technologies avancées dans le monde.
- Le CNRC offre aux sociétés la possibilité de colocaliser l'espace de recherche dans des installations de niveau international situées au Canada. Appelées Installations de partenariat industriels (IPI), ces installations offrent des services uniques aux sociétés innovatrices axées sur la technologie.

Technologies du développement durable du Canada

Le programme Technologies du développement durable du Canada (TDDC) est une fondation à but non lucratif qui finance et soutient le développement et la démonstration de technologies propres qui offrent des solutions à des problèmes comme les changements climatiques, la qualité de l'air, la qualité de l'eau et la qualité du sol, ainsi que des avantages des points de vue économique, environnemental et de la santé aux Canadiens. TDDC gère deux fonds axés sur le développement et la démonstration de solutions technologiques innovatrices. Le Fonds Technologies du DD^{MC} de 550 millions de dollars soutient les projets portant sur les changements

climatiques, la qualité de l'air, la qualité de l'eau et la qualité du sol. Le Fonds de biocarburants ProGen^{MC} de 500 millions de dollars vise à soutenir la création d'installations de démonstration novatrices à grande échelle qui produiront les combustibles renouvelables et coproduits de la prochaine génération.

Instituts de recherche en santé du Canada

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) offrent des possibilités de financement pour les thèmes suivants de recherches sur la santé : recherche biomédicale, recherche clinique, systèmes et services de santé, et facteurs sociaux, culturels et environnementaux qui influent sur la santé de la population.

Fondation canadienne pour l'Innovation

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) est un organisme autonome créé par le gouvernement du Canada pour financer l'infrastructure de recherche. Son mandat est d'accroître la capacité des universités, des collèges, des hôpitaux et des établissements de recherche canadiens à but non lucratif de poursuivre des activités de recherche et de développement technologique d'envergure internationale qui produisent des retombées pour les Canadiens. Depuis sa création en 1997, elle a investi 5,27 milliards de dollars pour soutenir plus de 6600 projets dans 130 établissements de recherche de 65 municipalités du Canada. La FCI finance habituellement jusqu'à 40 pour cent des coûts d'infrastructure d'un projet, qui sont investis en partenariat avec des institutions admissibles et leurs partenaires financiers des secteurs public, privé et bénévole qui se chargent du reste.

Conseil de recherches en sciences humaines

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) est l'organisme fédéral qui fait la promotion et soutient la recherche et la formation en milieu universitaire dans les domaines des sciences humaines et des sciences sociales. Par ses programmes et ses politiques, le Conseil permet les plus hauts niveaux d'excellence de la recherche au Canada, et facilite le partage de connaissances et la collaboration dans les disciplines de recherche, les universités et tous les secteurs de la société. Par le biais de programmes de recherche et de formation, le CRSH favorise le développement de personnes talentueuses et créatives qui deviennent des leaders dans les secteurs privé et public et qui jouent un rôle important dans le succès du Canada au XXI^e siècle, celui de la mondialisation.

Réseaux de centres d'excellence

Les Réseaux de centres d'excellence du Canada (RCE) sont des partenariats qui produisent des idées qui sont transformées en avantages économiques et sociaux au profit de l'ensemble des Canadiens. L'initiative s'appuie sur cinq piliers principaux :

- la mobilisation de l'excellence de la recherche canadienne;
- la formation de personnel hautement qualifié au Canada;
- la formation de réseaux et de partenariats avec l'industrie et d'autres partenaires pertinents;
- le transfert de connaissances nouvelles aux utilisateurs;
- la promotion d'une structure de gestion efficace des réseaux.

ANNEXE C – PROGRAMMES DE CRÉDIT D'IMPÔT

Programme d'incitation fiscale Activités de recherche scientifique et de développement expérimental

Le programme d'incitation fiscale Activités de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE) est un programme d'incitation fiscale du gouvernement fédéral géré par l'Agence du revenu du Canada qui encourage les entreprises canadiennes à mener des recherches et du développement au Canada. Il est la principale source de soutien du gouvernement fédéral pour la recherche et le développement industriels.

Crédit d'impôt pour la recherche et le développement du Nouveau-Brunswick

Le crédit d'impôt pour la recherche et le développement du Nouveau-Brunswick s'applique aux dépenses engagées pour des activités de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE) telles qu'elles sont définies dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

Crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises

Le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises (CIPE) est un programme d'encouragement fiscal mis en place par le ministère des Finances du Nouveau-Brunswick. Depuis 2009, le CIPE du Nouveau-Brunswick offre un crédit d'impôt personnel non remboursable de 30 % jusqu'à concurrence de 75 000 \$ par année (pour des investissements allant jusqu'à 250 000 \$ par investisseur) aux investisseurs admissibles qui choisissent des petites entreprises admissibles de la province. Le CIPE aide à créer une source de capital pour les entreprises du Nouveau-Brunswick en encourageant les résidents du Nouveau-Brunswick à investir dans les entreprises de la province. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une source de financement pour les entreprises, il fournit des mesures d'encouragement aux autres intervenants qui participent directement aux marchés financiers comme les fondateurs, les amis et les membres de la famille ainsi que les investisseurs providentiels.

Crédit d'impôt fédéral à l'investissement

Le crédit d'impôt fédéral à l'investissement est offert aux sociétés effectuant des investissements nets dans l'équipement et les structures qui ont rapport aux activités dans les secteurs de la fabrication, de la transformation, de l'exploitation minière, pétrolière et gazière, de la foresterie, de l'agriculture et de la pêche. Ce crédit ne s'applique qu'aux provinces de l'Atlantique et à la région de la Gaspésie au Québec.

Crédit d'impôt pour production cinématographique du Nouveau-Brunswick

Le crédit d'impôt pour production cinématographique du Nouveau-Brunswick est offert aux sociétés de production pour encourager la formation et l'embauche de personnel dans l'industrie du film au Nouveau-Brunswick.

ANNEXE D – PARTICIPANTS INDIRECTS

propel Accelerator

propel Accelerator est une association privée de technologies d'information et de communications (TIC) à but non lucratif. Elle a été formée en 2005 par plusieurs professionnels des TIC pendant une période de transition dans leurs propres carrières qui ont établi le besoin de partager leur propre croissance avec la collectivité.

L'entreprenariat est la méthode et les principes sous-jacents à leurs activités. Ils sont nécessaires à la créativité et aux fondements pour bâtir une économie moderne. Voici les objectifs de propel Accelerator :

- développer l'infrastructure nécessaire pour la collectivité (idées, personnes, capital) pour étendre l'entreprenariat, l'innovation et l'activité économique dans le secteur;
- accélérer la croissance dans la région en attirant de nouvelles sociétés et en leur permettant de croître, et faciliter la croissance des sociétés existantes et la collaboration;
- influencer le gouvernement pour qu'il adopte des politiques et des pratiques qui encouragent la croissance du secteur, spécialement par le démarrage d'entreprises.

propel ne reproduit pas les actifs ni les programmes existants. Lorsqu'il est possible de soutenir une initiative existante, elle forme des associations dans le but de maximiser les avantages de la collectivité des TIC.

Réseau Entreprise du Nouveau-Brunswick

Le réseau Entreprise a été créé pour favoriser la prospérité dans les collectivités de la province par son réseau de 15 organismes régionaux. En bâtissant des collectivités plus fortes, le réseau Entreprise travaille à bâtir un Nouveau-Brunswick plus fort. La méthode du Nouveau-Brunswick pour le développement économique place les collectivités dans le siège du conducteur de leur propre croissance économique, en leur donnant un véritable pouvoir de décision et les ressources dont elles ont besoin pour bâtir leurs propres actifs et forces. C'est le développement de la collectivité à partir du début fondé sur une association entre l'administration municipale et les gouvernements provincial et fédéral et la collectivité. L'objectif est d'aider les entreprises et les organismes communautaires à prendre leur avenir en main. Le rôle de chaque agence locale d'entreprises consiste à :

- offrir du leadership et de la coordination entre les associés;

- diriger le développement des plans stratégiques;
- créer, mettre en place et surveiller les plans de travail intégrés régionaux;
- intégrer les priorités locales, provinciales et fédérales;
- offrir une aide pour le développement et des conseils;
- soutenir le développement de réseaux stratégiques;
- coordonner les initiatives de développement sur le marché du travail;
- contribuer à la formation en gestion pour les PME;
- soutenir les investissements et les activités de développement des exportations.

Cabinets de services professionnels

Des avocats, des comptables et d'autres conseillers professionnels fournissent des services professionnels pour soutenir les entrepreneurs, les gens d'affaires et leurs organisations participant aux marchés financiers du Nouveau-Brunswick.

Wallace McCain Institute

Le Wallace McCain Institute de l'Université du Nouveau-Brunswick aide les entrepreneurs à développer la compréhension, les outils et les relations nécessaires pour la croissance de leur entreprise et la création de nouvelles possibilités pour les progrès économiques et sociaux au Nouveau-Brunswick.

L'Institut crée un environnement dans lequel les entrepreneurs forment un réseau de pairs partageant les mêmes objectifs et comprenant mieux les clés qui mènent au succès.

Les participants travaillent en étroite collaboration entre eux et avec certaines sommités du Canada atlantique, pour trouver inspiration et encouragement.

Onze programmes différents font affaire avec l'organisation, la plus connue étant le programme de cohorte dans lequel 15 entrepreneurs travaillent en collaboration pendant l'année pour améliorer leurs compétences.

Centre de technologie, de gestion et d'entrepreneuriat

L'objectif du Centre de technologie, de gestion et d'entrepreneuriat de l'Université du Nouveau-Brunswick est de fournir aux étudiants s'intéressant à la technologie la possibilité de bâtir une meilleure gestion d'affaires, d'obtenir du capital de risque et d'acquérir des compétences en communications interpersonnelles. Ces compétences complémentaires leur permettront de communiquer efficacement leurs idées technologiques et d'en influencer d'autres dans un

environnement entrepreneurial ou intrapreneurial. Le programme est conçu pour les étudiants des programmes de premier cycle, les ingénieurs diplômés et les scientifiques déjà sur le marché du travail.

Shad Valley

Le programme Shad Valley a lieu chaque été dans dix universités au Canada, dont l'une est l'Université du Nouveau-Brunswick. Le programme permet à des étudiants du secondaire du monde entier de fréquenter une université où ils peuvent étudier certaines disciplines dont les sciences, la technologie et l'entrepreneuriat. Les participants sont logés dans les résidences de l'université avec tous les autres participants du programme. Certains participants restent quelques semaines de plus pour occuper un emploi coopératif. Le programme Shad Valley réunit le concept d'entrepreneuriat avec les sciences et la technologie pour former un programme qui stimule l'intelligence des participants et leur fait relever des défis du monde réel.

Jeunes entreprises

Le programme Jeunes entreprises (JE) est le premier fournisseur pour la formation dans le domaine financier aux jeunes entrepreneurs. Il fournit les expériences qui font la promotion des compétences et la compréhension dont les étudiants éventuels auront besoin pour réussir dans l'économie mondiale et devenir productifs et contribuer à la société. JE offre des programmes au Nouveau-Brunswick à des milliers d'étudiants de la 3^e à la 12^e année. Il offre des programmes de formation en affaires et des conférences aux jeunes qui mettent l'accent sur trois piliers de succès :

- formation en services financiers
- entrepreneuriat
- aptitude au travail

21inc

Le programme 21inc a été créé pour miser sur l'énergie latente et inspirer les nouveaux chefs de file au Nouveau-Brunswick. Il s'intéresse aux jeunes dans la vingtaine ou la trentaine de tous les secteurs, leur procurant outils, réseaux avec des pairs et des leaders reconnus, ainsi que confiance pour qu'ils deviennent des leaders du XXI^e siècle.

Il mise sur les connaissances collectives et l'expérience de leaders établis pour former les meilleurs leaders du Canada. Avec les leaders établis, ils bâtissent une communauté dynamique et une culture d'innovation, d'apprentissage et de possibilités. Pour les jeunes leaders qui

participent aux activités de ce programme, apprendre à mieux connaître les marchés financiers du Nouveau-Brunswick et comment y accéder peut devenir un outil puissant s'ils désirent mûrir et commercialiser leurs idées.

Universités

Les universités du Nouveau-Brunswick s'intéressent principalement aux sujets suivants :

- Excellence dans l'enseignement et environnement propice au développement de la personne.
- Obtention d'une reconnaissance à l'échelle nationale et à l'échelle internationale pour les programmes de recherche.
- Formation de diplômés instruits.
- Source de renseignements et d'expertise pour aider la société à comprendre et à composer avec les grands problèmes et les possibilités.

En plus de compter parmi les terrains les plus fertiles pour les idées, les universités soutiennent les marchés financiers à titre de milieux pour l'enseignement des affaires et les concepts entrepreneuriaux aux étudiants. En outre, les universités fournissent des installations et des moyens pour la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Il arrive souvent que de nouvelles idées et technologies passent de l'étape de la conception à l'étape de la démonstration dans un milieu universitaire. De cette façon, les universités constituent un environnement unique dans lequel les technologies et les innovations peuvent être muries et commercialisées.

ANNEXE E – NOTES EN FIN D'OUVRAGE

Tableau 1 : Renseignements sur le montant annuel prêté par les bailleurs de fonds et sources

i Banques à charte

Source :

1. Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
<http://www.cfib-fcei.ca/cfib-documents/rr3044.pdf>

2. Initiative de collecte de données sur le financement des PME, Statistique Canada
[http://www.PME-fdi.gc.ca/eic/site/PME_fdi-prf_pme.nsf/vwapj/KSBFS-PSFPE_Dec2009_eng.pdf/\\$FILE/KSBFS-PSFPE_Dec2009_eng.pdf](http://www.PME-fdi.gc.ca/eic/site/PME_fdi-prf_pme.nsf/vwapj/KSBFS-PSFPE_Dec2009_eng.pdf/$FILE/KSBFS-PSFPE_Dec2009_eng.pdf)

3. Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises 2008
http://www.PME-fdi.gc.ca/eic/site/PME_fdi-prf_pme.nsf/eng/01991.html

4. Statistique Canada, Prêts exigibles des entreprises
<http://www40.statcan.gc.ca/l01/cst01/busi04-eng.htm>

Remarque :

Il est passablement évident que dans les PME la plus grande partie du financement est obtenue par les avoirs personnels du propriétaire et des prêts ainsi que par des prêts aux entreprises. Les banques à charte ont été les principaux fournisseurs de financement par emprunt aux PME. Au Canada, les banques à charte ont procuré 68 % du financement tandis que les coopératives de crédit en ont procuré 19 % (pour un total de 59,4 milliards de dollars en 2007).

ii Coopératives de crédit

Source :

1. Enquête auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises 2008
http://www.PME-fdi.gc.ca/eic/site/PME_fdi-prf_pme.nsf/eng/01991.html

2. Statistique Canada, Prêts exigibles des entreprises
<http://www40.statcan.gc.ca/l01/cst01/busi04-eng.htm>

Remarque :

Des données ont été supprimées pour satisfaire aux normes de confidentialité de la *Loi sur la statistique* du Nouveau-Brunswick.

Tableau 2 : Renseignements sur le montant annuel investi par les organisations financées par des actions et sources

iii GrowthWorks

Source :

1. Entrevue avec les intervenants.

2. Site Web de GrowthWorks
http://www.GrowthWorks.ca/portfolio-sociétés/search_company.aspx

iv Technology Venture Corporation

Source :

1. Entrevue avec les intervenants. Depuis sa création, TVC a effectué 10 investissements dans la région du Canada atlantique (dont trois au Nouveau-Brunswick).

v First Angel Network

Source :

1. Entrevue avec les intervenants. FAN a effectué 13 investissements pour un total de plus de 6 millions de dollars. Quatre des entreprises financées se trouvent au Nouveau-Brunswick.

Tableau 3 : Montant annuel accordé par les organismes fédéraux et provinciaux et sources

vi Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)

Source :

1. Site d'information sur les projets de l'APECA
<http://pub.APECA-apeca.gc.ca/atip/e/content/list.asp>

vii Banque de développement du Canada – Capital de risque (BDC-CR)

Source :

1. Thomson Financial
<http://www.canadavc.com>

viii Conseil national de recherches Canada – PARI (CNRC-PARI)

Source :

1. Conseil national de recherches Canada - Divulgence proactive des octrois de subventions et de contributions supérieures à 25 000 \$
http://www.nrc-cnrc.gc.ca/eng/disclosure/subventions/index.php?action=quarter_list

ix Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG)

Source :

1. Rapport annuel de l'Université du Nouveau-Brunswick
<http://www.unb.ca/recherche/documents/AnnualReport07-08.pdf>
<http://www.unb.ca/recherche/documents/AnnualReport08-09.pdf>

Remarque :

L'Université du Nouveau-Brunswick effectue environ 75 % de toutes les recherches universitaires dans la province. Nous n'avons pas de renseignements d'autres institutions du Nouveau-Brunswick.

x Fondation canadienne pour l'innovation, Réseaux des centres d'excellence, Chaires de recherche du Canada (FCI, RCE, CRC)

Source :

1. Rapport annuel de l'Université du Nouveau-Brunswick
<http://www.unb.ca/recherche/documents/AnnualReport07-08.pdf>
<http://www.unb.ca/recherche/documents/AnnualReport08-09.pdf>

Remarque :

L'Université du Nouveau-Brunswick effectue environ 75 % de toutes les recherches universitaires dans la province. Nous n'avons pas de renseignements d'autres institutions du Nouveau-Brunswick.

^{xi} **Technologies du développement durable du Canada (TDDC)**

Source :

1. Site Web de TDDC

<http://www.sdtc.ca/en/results/index.htm>

http://www.sdtc.ca/en/results/portfolio/leveraged_financing.htm

<http://www.sdtc.ca/en/results/portfolio/index.htm#>

Remarque :

Au Nouveau-Brunswick, Atlantic Hydrogen et l'Université du Nouveau-Brunswick ont reçu des fonds de la TDDC, mais le montant n'est pas connu, car la TDDC ne l'a pas indiqué dans son rapport annuel ni à Thomson Financial, comme elle l'a fait pour ses investissements en Ontario et en Colombie-Britannique.

^{xii} **Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)**

Source :

1. Rapport annuel de l'Université du Nouveau-Brunswick

<http://www.unb.ca/recherche/documents/AnnualReport07-08.pdf>

<http://www.unb.ca/recherche/documents/AnnualReport08-09.pdf>

Remarque :

L'Université du Nouveau-Brunswick effectue environ 75 % de toutes les recherches universitaires dans la province. Nous n'avons pas de renseignements d'autres institutions du Nouveau-Brunswick.

^{xiii} **Conseil de recherches en sciences humaines (CHSR)**

Source :

1. Rapport annuel de l'Université du Nouveau-Brunswick

<http://www.unb.ca/recherche/documents/AnnualReport07-08.pdf>

<http://www.unb.ca/recherche/documents/AnnualReport08-09.pdf>

Remarque :

L'Université du Nouveau-Brunswick effectue environ 75 % de toutes les recherches universitaires dans la province. Nous n'avons pas de renseignements d'autres institutions du Nouveau-Brunswick.

^{xiv} **Entreprises Nouveau-Brunswick**

Source :

1. Rapport annuel du ministère d'Entreprises Nouveau-Brunswick 2008-2009

<http://www.gnb.ca/0398/menu/paf/ar/AR2008-2009.pdf>

2. Rapport annuel du ministère d'Entreprises Nouveau-Brunswick 2007-2008

<http://www.gnb.ca/0398/menu/paf/ar/AR2007-2008.pdf>

3. Rapport annuel du ministère d'Entreprises Nouveau-Brunswick 2006-2007

<http://www.gnb.ca/0398/menu/paf/ar/AR2006-2007.pdf>

^{xv} **La Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick**

Source :

1. Rapport annuel de la FINB 2008 - 2009
http://www.NIBF.ca/files/library/2009_NIBF_Annual_Report.pdf

Remarque :

Depuis sa création, la FINB a investi un total de 25,88 M \$ dans 48 sociétés et 748 projets de recherche.

^{xvi} **Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick**

Source :

1. Rapport annuel de la TDDC 2008-2009
<http://www.nbimc.com/Publications/AnnualReports.aspx>
2. Rapport annuel de la TDDC 2007-2008
<http://www.nbimc.com/Publications/AnnualReports.aspx>
3. Rapport annuel de la TDDC 2006-2007
<http://www.nbimc.com/Publications/AnnualReports.aspx>
4. Thompson Financial
<http://www.canadavc.com>

Remarque :

Selon Thomson Financial et les rapports annuels, la SGPNB n'a pas déclaré d'investissements récents dans les sociétés du Nouveau-Brunswick.

^{xvii} **Société de développement régional**

Source :

1. Rapport annuel de la Société de développement régional
<http://www.gnb.ca/0096/PDF/AnnualReport07-08.pdf>
<http://www.gnb.ca/0096/PDF/AnnualReport06-07.pdf>

Remarque :

Les projets financés ont été associés avec la diversification économique, la formation, l'infrastructure et la R&D.

^{xviii} **Activités de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE)**

Remarque :

L'ARC a indiqué que ces renseignements peuvent devenir disponibles, mais ils ne l'étaient pas encore au moment de la publication du présent document.

^{xix} **Crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises**

Source :

1. Rapport annuel de la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick 2008-2009
http://www.CVMNB-cvmnb.ca/CVMNB/docs/AnnualReport08-09-FINAL-WEBREADY_EN.pdf

Tableau 4 : Nombre annuel et valeur des premier appels publics à l'épargne et sources

xx Source non disponible

Tableau 5 : Nombre annuel et valeur des rachats et sources

xxi Source non disponible

Tableau 6 : Nombre annuel et valeur des fusions et des acquisitions et sources

xxii Source non disponible

Tableau 7 : Nombre et total de nouvelles sociétés enregistrées au Nouveau-Brunswick

xxiii **Nombre total de sociétés enregistrées au Nouveau-Brunswick et de nouvelles sociétés enregistrées au Nouveau-Brunswick**

Source :

1. Rapport annuel de Service Nouveau-Brunswick 2008-2009
http://www.snb.ca/d_t/AR-08-09-E.pdf

Tableau 8 : Produit intérieur brut et exportations du Nouveau-Brunswick

xxiv **PIB réel du Nouveau-Brunswick**

Source :

1. Statistique Canada, Produit intérieur brut réel
<http://www40.statcan.ca/l01/cst01/econ50-eng.htm>
2. Ministère des finances du Nouveau-Brunswick, Mise à jour économique 2009
http://www.gnb.ca/0160/budget/buddoc2010/nb_economy_10-e.pdf

xxv **Valeur des exportations du Nouveau-Brunswick**

Source :

1. Ministère des Finances du Nouveau-Brunswick, Exportations du Nouveau-Brunswick
<http://www.gnb.ca/0160/Economics/ExportsTable.html>

Tableau 9 : Nombre total d'emplois au Nouveau-Brunswick

xxvi **Nombre total d'emplois au Nouveau-Brunswick**

Source :

1. Statistique Canada, Caractéristiques de la population active, selon la province, 2009
<http://www.statcan.gc.ca/subjects-sujets/labour-travail/lfs-epa/t100205a3-eng.htm>
2. Statistique Canada, Composantes sélectionnées du marché du travail par province, 2008
<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/090513/t090513a2-eng.htm>
3. Statistique Canada, Composantes sélectionnées du marché du travail (Nouveau-Brunswick), 2007
<http://www.statcan.gc.ca/pub/71-001-x/2007010/4238026-eng.pdf>